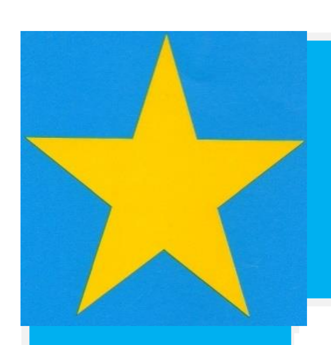


Les Congolâtres

Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

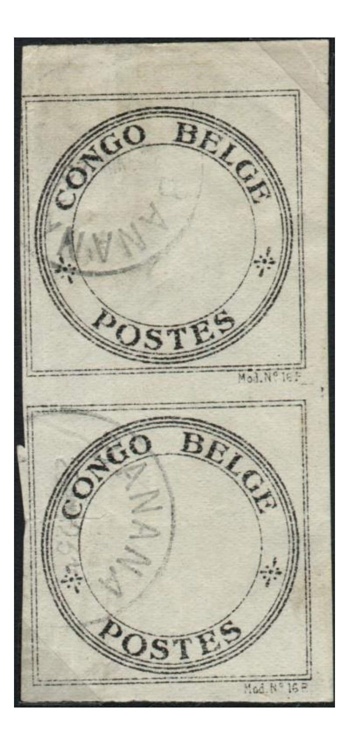
NUMERO 42 - Octobre 2019

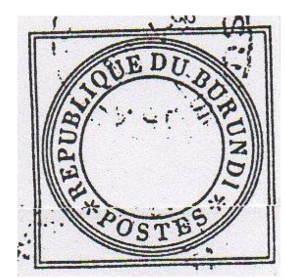












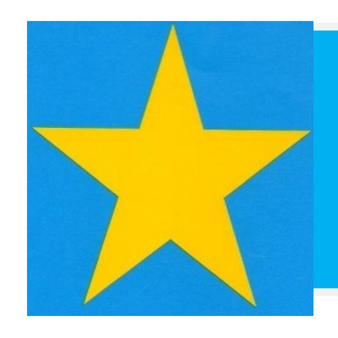








Les cachets gommés
Sealing labels



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION





Gerald Marriner | Thomas Lindekens | Luc Vander Marcken






Jean Herreweghe ┼ 2018 | Patrick Janssens | Philippe Lindekens | Michael Round

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	Numéro 7 – déc 2013	Numéro 13 – déc 2014
Numéro 2 – fév 2013	Numéro 8 – fév 2014	Numéro 14 – fév 2015
Numéro 3 – avril 2013	Numéro 9 – avril 2014	Numéro 15 – avril 2015
Numéro 4 – juin 2013	Numéro 10 – juin 2014	Numéro 16 – juin 2015
Numéro 5 – août 2013	Numéro 11 – août 2014	Numéro 17 – août 2015
Numéro 6 – spécial 2013	Numéro 12 – spécial 2014	Numéro 18 – spécial 2015

Numéro 19 – déc 2015	Numéro 25 – déc 2016	Numéro 31 – déc 2017 - FR
Numéro 20 – fév 2016	Numéro 26 – fév 2017	Numéro 31 – déc 2017 - GB
Numéro 21 – avril 2016	Numéro 27 – avril 2017	Numéro 32 – fév 2018
Numéro 22 – juin 2016	Numéro 28 – juin 2017	Numéro 33 – avril 2018
Numéro 23 – août 2016	Numéro 29 – août 2017	Numéro 34 – juin 2018
Numéro 24 – spécial 2016	Numéro 30 – spécial 2017 - FR	Numéro 35 – août 2018
	Numéro 30 spécial 2017 - GB	Numéro 36 – spécial 2018

Numéro 37 – déc 2018	Numéro 40 – juin 2019	
Numéro 38 – fév 2019 - FR	Numéro 41 – août 2019	
Numéro 38 – fév 2019 - GB		
Numéro 39 – avril 2019		

SOMMAIRE

EDITORIAL

Appel – Call

Appel à une recherche dans vos collections des pièces uniques en vue d'un bulletin spécial sur les **Grandes Raretés du Congo Belge**. Quelle que soit la période, envoyez nous des scans de vos pièces afin que nous les regroupions dans un ou plusieurs Congolatres, que ce soit en timbres, lettres, oblitérations ou entiers postaux. Nous recherchons donc des pièces uniques ou connues à moins de 5 exemplaires, « barnum », ….

Call for a search in your collections for unique pieces for a special bulletin on the **Great Rarities of the Belgian Congo**. Whatever the period, send us scans of your documents so that we can group them into one or more Congolates, whether in stamps, letters, cancellations or postal stationeries. We are therefore looking for unique or known pieces with less than 5 pieces, "barnum",.....

Les cachets gommés
Sealing labels

Par Philippe Lindekens

1. Introduction

« Cachets gommés » est le terme officiel désignant les étiquettes postales de réparation des lettres. Elles ressemblent en effet très fort aux cachets à double cercles avec comme légende le nom du pays et le mot « POSTES » ; de plus ces étiquettes étaient pré-gommées pour en faciliter l'apposition sur les lettres à réparer.

Cet article - et la classification des cachets gommés qui y est faite - représente 30 ans de recherche sur ce sujet un peu en marge de l'histoire postale classique. Vous y trouverez reproduit tout ce que l'auteur a pu recenser entre 1990 et 2019 comme plis réparés.

Les nombres de pièces connues mentionnées sont donc établis sur base de ce recensement. Le nombre de pièces relativement réduit permet de les reproduire toutes de manière à fournir une documentation la plus complète possible sur le sujet. Ceci permet de se faire une idée de la rareté des pièces rencontrées.

Si les « cachets gommés » servent à réparer le courrier circulant tant à l'intérieur du Congo que celui destiné ou provenant de l'étranger, ils ont servi également d'étiquette de fortune à défauts d'étiquettes de fermeture spécifiques, sur les télégrammes par exemple.

Les causes de la détérioration du courrier nécessitant une réparation sont nombreuses : moyens de transports accidentés (car postal, train, bateau, avion) mais également les manipulations postales.

"Sealing label" is the official term for postal labels sealing the covers. They are indeed very similar to double-circle cachets inscribed with the name of the country and the word "POSTES"; moreover these labels were gummed to facilitate the affixing on letters to be repaired.

This article - and the resulting classification of sealing labels - represents 30 years of research on this subject a bit out of the normal postal history. You will find reproduced all that the author was able to register between 1990 and 2019 as repaired covers.

The number of recorded labels are therefore based on this census. The relatively small number of items makes it possible to reproduce them all so as to provide as complete a documentation as possible on the subject. This makes it possible to get an idea of the rarity of the pieces encountered.

While the "sealing labels" serve to repair mail circulating both inside the Congo and that destined or coming from abroad, they also served a makeshift labels in the absence of specific closing labels, on the telegrams for example.

The causes of the deterioration of mail requiring repair are numerous: means of transport accidents (postal bus, train, boat, plane) but also during postal handling.

2. Classification

2.1 Historique

Voici reproduit ci-dessous ce qu'André de Cock nous dit des cachets gommés à la page 119 de son ouvrage « Le Congo et ses Marques Postales ».

Here is what André de Cock tells us about stamps on page 119 of his book " Le Congo et ses Marques Postales (Congo and its Postal Markings)".



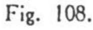

Fig. 108.



Fig. 109.

M. Tondeur, ancien contrôleur des postes au Congo et actuellement directeur au Ministère des Colonies, dans son intéressante conférence sur la poste au Congo, du 13 avril 1927, a défini l'usage de ces étiquettes, qui ne servaient qu'à réparer les emballages des courriers (fig. 108 & 109).
M. Tondeur s'exprimait comme suit :

«Avant l'organisation actuelle du service postal, les courriers du Haut-Congo ne parvenaient pas toujours à Léopoldville parfaitement conditionnés.

« Médiocrement protégés par un emballage de fortune souvent insuffisant, des dépêches avaient parfois souffert des intempéries en cours de transport par porteurs ou par pirogues ; elles n'étaient pas toujours entourées de tous les soins désirables à bord des bateaux ou dans les postes de transit où elles attendaient parfois de longs jours l'occasion de continuer le voyage. Et c'est ainsi que des lettres arrivaient à Léopoldville lacérées ou ouvertes.

« Il n'était pas rare à l'ouverture d'un sac, de voir s'échapper une caravane de fourmis blanches ou une bande de cancrelats. Ceux-ci friands sans doute de gomme arabique s'étaient parfois nourris de la colle des enveloppes. Des correspondances arrivaient du Haut en partie rongée par les rats. Certains expéditeurs pour garantir la fermeture de leurs lettres, les cachetaient à la cire en négligeant de couvrir les cachets d'un morceau de papier léger. A la chaleur, la cire se ramollissait et il arrivait ainsi que toutes les lettres d'une liasse collaient ensemble. Il était impossible de les séparer sans déchirer les enveloppes.
« La poste réparait de son mieux les envois ainsi mis à mal.

« Il arriva aussi que des porteurs de courrier dans le Haut-Congo furent attaqués et parfois massacrés par des tribus insoumises ou en révolte et leur charges détruites ou dispersées.

« Enfin, des courriers se perdirent dans des chavirements de pirogues.

« Et c'est ainsi qu'en Europe on s'étonnait de rester quelquefois sans nouvelles de parents ou d'amis ou de recevoir des lettres qui semblaient porter des traces de violation.

« De là sans doute naquit la fameuse légende du cabinet noir de Boma qui censurait, disait-on, toute la correspondance du Haut-Congo.

« Pure légende, comme vous voyez, mais que ne manque pas d'exploiter la bande des Casement, Morel et consorts dans leur campagne contre l'Administration de l'Etat du Congo. »

Mr. Tondeur, former controller of the post offices in Congo and currently director at the Ministère des Colonies (Colonial Office), in his interesting conference on the post office in Congo, April 13, 1927, defined the use of these labels, which were only used to repair mail packages (Figs 108 & 109).
Mr. Tondeur spoke as follows:

"Before the current organization of the postal service, the couriers of Upper-Congo did not always arrive at Leopoldville in perfect condition.

"Poorly protected by makeshift and often insufficient packaging, dispatches had sometimes suffered bad weather during transport by carriers or by canoes; they were not always protected as carefully as one would wish on board ships or at the transit stations where they sometimes waited for long days to continue the journey. And so letters arrived at Leopoldville split or opened.

"It was not unusual to open a bag and see a caravan of white ants or a band of cockroaches. Those who were probably fond of gum arabic had sometimes fed on the gum of the envelopes. Correspondence came from the Upper Congo partly eaten by rats. Some senders secured their letters by sealing them with wax, and neglected to cover the seals with a piece of light paper. In the heat, the wax softened and it happened that all the letters of a sheaf stuck together. It was impossible to separate them without tearing the envelopes.

"The postman repaired the damaged covers as best he could.

"It also happened that the mail's carriers in the Upper-Congo were attacked and sometimes massacred by rebels or tribes in revolt and their belongings destroyed or dispersed.

"Finally, mails was also lost in the sinking of pirogues.

"And in Europe it was astonishing to sometimes remain without news of relatives or friends, or to receive letters which seemed to bear traces of interference.

"From there, no doubt, was born the famous story of the black cabinet of Boma, which censored, as it was said, all the correspondence of Upper Congo.

"Pure myth, as you see, but that does not fail to exploit the band Casement, Morel and others in their campaign against the Administration of the Congo. "

2.2 Classification

La classification des cachets gommés de l'Etat Indépendant du Congo et du Congo Belge se base sur deux caractéristiques qui sont :

- la *légende* du cachet gommé ; à savoir le « nom » du pays inscrit entre les deux cercles concentriques ;
- la *référence*, se trouvant en bas à droite, sous le double cadre.

Il en existe six types différents.
Dans un même type (légende et référence identiques) des sous états ont été définis sur base des caractéristiques suivantes :

- cercles extérieurs fins ou un cercle extérieur gras ;
- des polices de caractères différentes pour les lettres de la « légende ». Ceci est sans doute dû aux commandes successives chez différents imprimeurs.

Un tableau récapitulatif, sur la page suivante, permet de rassembler l'ensemble de ce qui est connu à ce jour sur ces vignettes de réparation.

Les cachets gommés sont non dentelés, découpés aux ciseaux par le postier avant d'être appliqués sur les envois à réparer. Cependant, le type 6 a été vu avec le bord gauche dentelé ; nous émettons comme hypothèse que les feuilles formaient un « cahier », agrafé, avec une marge dentelée pour faciliter le détachement feuille par feuille.

Nous n'avons aucune idée de la dimension des « feuilles » de cachets gommés. De plus, nous n'avons jamais rencontré de cachets gommés à l'état neuf, avec gomme.

La légende a suivi les modifications de dénomination de notre ex-colonie :
Etat Indépendant du Congo - Postes : 1886 – 1909
Congo Belge - Postes : 1909 – 1953
Belgisch Congo Belge - Postes Posterijen : 1953 – 1960

On suppose que les cachets gommés avec légende « Etat Indépendant du Congo » ont été abandonnés en 1909 pour ceux avec légende « Congo Belge ». Mais j'ai rencontré un cachet de l'EIC sur pli ayant voyagé en 1911 et réparé à Basoko = utilisation du matériel ancien jusqu'à épuisement ou pas encore reçu les nouveaux cachets gommés.

L'apparition du néerlandais s'est faite vers 1953 et ce curieusement très tardivement. Ce n'est pas un cas unique parmi les formulaires postaux. En effet, le français étant la langue officielle de l'UPU, son emploi unique ne semble pas avoir gêné ni la Poste, ni les politiciens avant les années 1950. En effet, les formulaires suivants sont tous rédigés uniquement en français jusque dans les années 1950 : déclaration en douanes (N°92/P), fiche de distribution de colis (N°100/P), récépissé de recommandé (N°21/P), etc.

Les références du modèle ont également subi des modifications, liées aux changements de statut de la Poste : de 1886 à 1909 : la Poste est dans les compétences du Département des Affaires Etrangères ; ce qui apparaît clairement dans la référence au modèle : « Aff. Etrang. Mod. 26P », par la suite il ne restera que la référence du modèle, soit 26P, puis, lorsque la poste sera autonome, 16P
On ne connaît qu'un type pour le Ruanda-Urundi qui a été imprimé sans doute après l'indépendance du Congo. Curieusement ce cachet gommé est unilingue.

The classification of sealing labels of the Congo Free State and Belgian Congo is based on two characteristics as follows:

the legend of the sealing label ; the "name" of the country inscribed between the two concentric circles;
the reference, located at the bottom right, under the double frame.
There are six different types.

In the same type (same legend and reference) sub-types have been defined based on the following characteristics:

- thin outer circles or one thick outer circle;
- different fonts for the letters of the "legend". This is probably due to successive orders at different printers.

A summary table, on the following page, brings together all of what is known to date on these sealing labels.

The sealing labels are imperforate and cut with scissors by the postman before being applied to the envelopes to be repaired. However, type 6 has been seen with the left edge perforated; we surmise that the sheets formed a "notebook", stapled, with a perforated margin to facilitate sheet-by-sheet detachment.

We have no idea of the size of the "sheets" of the sealing labels. In addition, we have never encountered any sealing labels mint, with gum.

The legend followed the name-changes of our ex-colony:

Etat Indépendant du Congo - Postes : 1886 – 1909
Congo Belge - Postes : 1909 – 1953
Belgisch Congo Belge - Postes Posterijen : 1953 - 1960

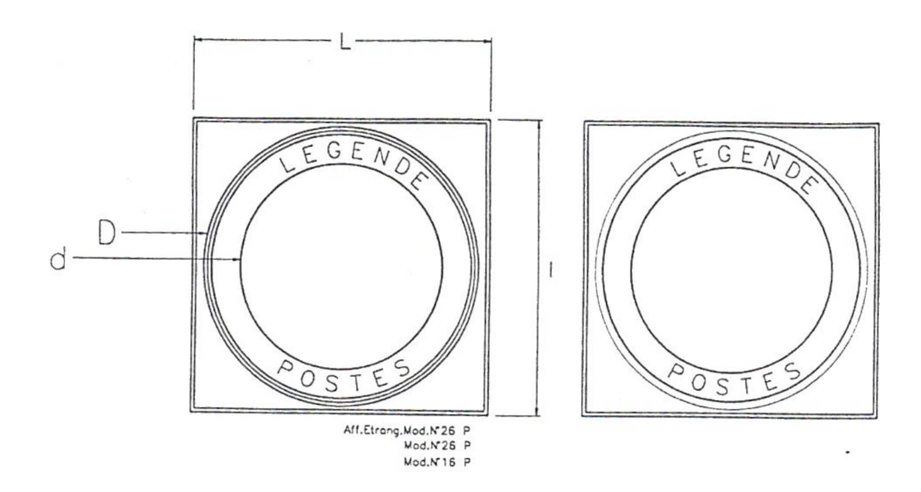
It is supposed that the sealing labels with legend "Etat Independent du Congo (EIC)" were abandoned in 1909 for those with legend " Congo Belge". But I came across a sealing label of EIC on cover having travelled in 1911 and having been repaired at Basoko, implying use of old material until exhaustion or new sealing labels not yet received.

Legends in Flemish first appeared around 1953 and this, curiously, very late. This is not unique among postal forms. Indeed, French being the official language of the UPU, its exclusive use does not seem to have bothered either the post office or the politicians before the 1950s. Indeed, the following forms are all written only in French up to the 1950s: customs declaration (No. 92 / P), parcel delivery note (No. 100 / P), registered receipt (No. 21 / P), etc.

The model references have also undergone changes related to changes in the status of the Post:
from 1886 to 1909: the Post Office was in the competence of the Département des Affaires Etrangères (Department of Foreign Office); what appears clearly in the reference to the model: "Aff. Etrang. Mod. 26P ", thereafter it will only remain the model reference, 26P, then, when the post office will be autonomous, 16P.

Only one type is known for Ruanda-Urundi, which was printed probably after Congo's independence. Curiously this sealing label is unilingual.

Etude basée sur les collections de MM D. Goffin, P. Janssens, Ph. Lindekens, Th, Lindekens, P. Maselis, Léo De Clercq vente internet Ebay & Delcampe et site internet de Charles Stockmans – www.congoposte.be



ETAT INDEPENDANT – CONGO BELGE

TYPE		LEGENDE	REFERENCE	CERCLES	L X l	D X d	DATES
1	1 A	ETAT INDEPENDANT DU CONGO POSTES	------	2 fins	39 x 38 mm	36 x 26	1894
	1 B			1 gras	39 x 38	36 x 26,75	1889 - 1896
2			Aff. Etrang. Mod. N 26P	2 fins	39,50 x 38,50	36 x 26,50	1900 - 1908
3		CONGO BELGE POSTES	Aff. Etrang. Mod. N 26P	2 fins	38,50 x 38	36 x 25	1911
4			Mod. N 26P	2 fins	38,25 x 37,75	35,50 x 25	1913 - 1921
5	5 A		Mod. N 16P	2 fins	37 x 37	34 x 24,25	1922 - 1923
	5 B				37 x 36	33,50 x 24	1922 - 1936
	5 C				35,75 x 36	32 x 22	1947 - 1957
6		BELGISCH CONGO BELGE POSTES - POSTERIJEN	Mod. N 16P	2 fins	35,75 x 36	32,50 x 21	1955 - 1960



1 A | 1 B

2

3 | 4

5 A | 5 B | 5 C

6

RUANDA-URUNDI

LEGENDE	REFERENCE	CERCLES EXTERIEURS	L X l	D X d
RUANDA-URUNDI * POSTES *	Mod. N 16P	2 fins	35,75 x 36 mm	32,50 x 21 mm



REPUBLIQUE DU CONGO (1960) – TYPE 1

LEGENDE	REFERENCE	CERCLES EXTERIEURS	L X l	D X d
REPUBLIQUE DU CONGO * POSTES *	N° 16 P	2 fins	35 x 35 mm	33 x 21 mm



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (1965) – TYPE 2

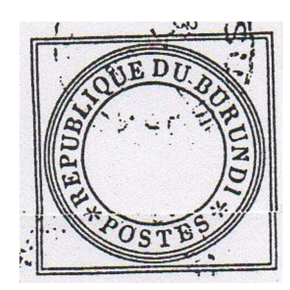
LEGENDE	REFERENCE	CERCLES EXTERIEURS	L X l	D X d
REP. DEM. DU CONGO * POSTES *		2 fins	35,75 x 36 mm	32,50 x 21 mm



Utilisation aussi pendant la République du Zaïre (1971)
Jamais vu de légende « REP du ZAIRE ».

REPUBLIQUE DU BURUNDI

LEGENDE	REFERENCE	CERCLES EXTERIEURS	L X l	D X d
REPUBLIQUE DU BURUNDI * POSTES *		2 fins	35,75 x 36 mm	32,50 x 21 mm



REPUBLIQUE DU RWANDA

LEGENDE	REFERENCE	CERCLES EXTERIEURS	Octogone ext.	Octogone int.
o ADMINISTRATION DES POSTES o REPUBLIQUE RWANDAISE			31 X 32mm	22.5X22mm



2.3 Liste des cas rencontrés (List of encountered types)

Nous reprenons ci-dessous l'ensemble des envois détériorés, que nous avons rencontrés, qui furent réparés par la poste au Congo ; on peut les regrouper en 3 grands chapitres :

- accident du moyen de transport du courrier : car postal, bateau, avion, train
- tribulations postales : déchirure de manipulation, mal fermées, ouvert par erreur
- emploi hors norme

Généralement les plis réparés portent une indication postale de la cause de la réparation ; indications faites soit à l'aide de griffes créées lors d'événements dramatiques localisés (accidents), soit par des griffes passe-partout, soit par indications manuscrites.

Les cachets gommés devaient être annulés par le dateur du bureau qui les avait apposés. On rencontre cependant des cachets gommés « non-oblitérés » sur des plis endommagés ; le dateur ayant été apposé sur l'enveloppe.

Nous n'avons jamais vu de cachets gommés « neufs », avec gomme, non employé ; par contre on en trouve ayant été décollés.

We summarise below all the damaged mails seen by us, which were repaired by post in the Congo; we can group them into 3 main sections:

- accident of the mail transporter: postal bus, boat, plane, train
- postal tribulations: torn during handling, poorly closed, opened by mistake
- usage out of the ordinary

Generally the repaired mails carry a postal indication of the cause of the repair; indications made either by linear postal markings created during localized dramatic events (accidents), by all-purpose linear postal markings or by handwritten indications.

The sealing label had to be cancelled by the date-stamp of the post office which had affixed them. However, one also comes across uncancelled sealing labels on damaged mails, the date-stamp being applied to the envelope.

We have never seen a sealing label mint, with gum, not used; on the other hand we have found some having been taken off.

2.3.1 Accident du moyen de transport (accident of mail transporter)

Ce chapitre est évidemment le plus spectaculaire au point de vue de l'histoire postale. Les plis récupérés lors d'accidents du moyen de transport du courrier, présentent des déprédations diverses. Ce courrier est pourvu de marques postales justifiant le retard et les réparations du pli que le destinataire reçoit finalement.

Vu la rareté de certaines pièces, il est difficile de tirer des conclusions sur l'emploi systématique ou non des cachets gommés sur ces « accidentés » ; nous nous bornerons donc à signaler le nombre de plis rencontrés, à faire des commentaires et non à énoncer des règles.

This section is obviously the most spectacular from the point of view of postal history. The mails recovered during accidents of the carrier of the mail, present various depredations. This mail is provided with postal marks justifying the delay and repairs of the envelope that the addressee finally receives.

Given the scarcity of certain items, it is difficult to draw conclusions about the systematic use or otherwise of sealing labels on these "casualties"; we will merely record the number of mails encountered and make comments, but state no rules.

NAUFRAGE du steamer « *VILLE de BRUGES* » (15 avril 1908)
Shipwreck of steamer « Ville de Bruges"

Quelques lettres connues, récupérées après 2 mois de séjour dans l'eau du fleuve, toutes fortement consolidées à Boma le 9 juillet 1908 au moyen de cachets gommés au type 2. Ces correspondances portent en outre un cachet sur 3 lignes : "Courrier retiré du vapeur / Ville de Bruges naufragé / Louis Brion"

Ces correspondances sont des pièces de choix pour une collection de Bateau-Poste.

Some covers recorded, recovered after 2 months of stay in the river, all strongly consolidated in Boma July 9, 1908 by means of Type 2 sealing labels. These mails are also stamped by a three-line marking : "Courrier retiré du vapeur / Ville de Bruges naufragé / Louis Brion" (mails withdrawn from the steamer / shipwreck Ville de Bruges / Louis Brion".

These mails are choice items for a collection of "Bateau-Poste" cancellations

Naufrage du steamer SW TABORA / 1936 - shipwreck of steamer SW TABORA
Le bateau-courrier TABORA a coulé dans le fleuve Congo non loin de Basoko. Le courrier récupéré porte une griffe : « AVARIE par immersion/S. W. TABORA/Le 23 MARS 1936. » (information du website www.congoposte.be). Le seul pli recensé est réparé avec un cachet gommé au type 5B.

The TABORA mail-boat sank in the Congo River not far from Basoko. The mail recovered bears a three-line marking : "AVARIE par immersion/S. W. TABORA/Le 23 MARS 1936 (DAMAGE by immersion / S. W. TABORA / March 23, 1936). (information on the website www.congoposte.be). The only recorded cover is repaired with a Type 5B sealing label.

Incendie du TRAIN à Kabalo (7 août 1948) – fire on the train at Kabalo
Une seule pièce connue à ce jour réparée au moyen de cachets gommés au type 5C. Cette lettre porte en outre un cachet sur 3 lignes : "Envoi récupéré après / incendie train Albertville / Kabalo"
Only one cover recorded up to now, repaired by Type 5C sealing labels. This letter also is also stamped by a three-line marking : "Envoi récupéré après / incendie train Albertville / Kabalo" ("Shipment recovered after / fire on Albertville train / Kabalo)

ACCIDENT AVION SABENA – air crash Sabena
Les plis rencontrés sont réparés à Libenge le 23 mai 1948, mais très peu le sont avec des cachets gommés ; on les rencontre facilement réparé avec une bande de papier blanc de récupération utilisés par manque de cachets gommés pour toutes les enveloppes. Celles réparées avec des cachets gommés le sont avec des cachets gommés au type 5C. Ce courrier porte en outre un cachet sur 3 lignes : "Accident Avion Sabena / Avons laissé suivre / vers leurs destinations".

The mails seen were repaired at Libenge on May 23, 1948, but very few are with sealing labels ; they are easily encountered, repaired with a strip of white paper used for lack of sealing labels for envelopes . Those repaired with sealing labels are Type 5C. This mail is also stamped by a three-line marking : "Accident Avion Sabena / Avons laissé suivre / vers leurs destinations" ("Sabena Plane Accident / Let's track / to their destinations")

ACCIDENT CAR COURRIER – accident of postal bus
Un car-courrier assurant la liaison Dongo à Libenge, en correspondance avec l'avion de Léopoldville, tombe dans la rivière Pongo le 6 novembre 1955. (information du website www.congoposte.be).
Quatre plis connus, tous réparés à Libenge le 8 novembre 1955 au moyen de cachets gommés au type 6. Ces lettres portent en outre un cachet sur 3 lignes : "Retiré du car courrier / tombé dans la rivière / Pongo le 06/11/55".

A postal bus ensuring the connection Dongo to Libenge, connecting with the Leopoldville plane, fell in the Pongo river on November 6, 1955. (information of the website www.congoposte.be)
Four recorded covers, all repaired at Libenge on November 8, 1955 by means of Type 6 sealing labels. These covers are also stamped by a three-line marking : "Retiré du car courrier / tombé dans la rivière / Pongo le 06/11/55" ("Removed from postal bus / fallen in the river / Pongo on 11/06/55 ").

ACCIDENT AVION SABENA Rietti / Italie 13 février 1955 – **air crash Sabena at Rietti /Italy**
Généralement les plis rencontrés ne sont pas réparés ; deux plis le sont avec des cachets gommés au type 6. Ces lettres portent en outre un cachet sur 3 lignes : "POSTES ROME GARE AVION / Correspondance recouvrée / dans le désastre d'avion du 13 FEB 1955".

Generally the mails encountered are not repaired; two recorded covers are repaired with Type 6 sealing labels. These covers are also stamped by a three-line marking : "POSTES ROME GARE AVION / Correspondance recouvrée / dans le désastre d'avion du 13 FEB 1955" ("POSTS ROME RAILWAY STATION / Correspondence recovered / in the plane disaster of 13 FEB 1955").

ACCIDENT de Kabimbi 1957 – shipwreck at Kabimbi
Un bac transportant 90 personnes et le courrier Kasenga - Pweto a chaviré à Kabimbi dans la rivière Luapula le mercredi 6 novembre 1957. Il y a eu 41 morts et 2 disparus. (Renseignement d'Eric Bedoret)
Une seule lettre connue à ce jour réparée au moyen d'un cachet gommé au type 5C. La lettre porte en outre un cachet sur 3 lignes : "Courrier Détérioré / à l'accident / de Kabimbi".

A ferry carrying 90 people and Kasenga - Pweto mail capsized at Kabimbi on the Luapula River on Wednesday, November 6, 1957. There were 41 dead and 2 missing. (Information from Eric Bedoret)
Oly one cover recorded up to now, repaired by means of a Type 5C sealing label. The cover is also stamped by a 3 lines marking: "Courrier Déterioré / à l'accident / de Kabimbi" ("Mail damaged by / accident / Kabimbi").

ACCIDENT AVION Casablanca/Maroc 18 mai 1958 – **air crash Casablanca / Morocco 1958**
Généralement, les plis rencontrés ne sont pas réparés ; deux plis rencontrés réparés au moyen de cachets gommés type 6. Ces lettres portent en outre un cachet sur 2 lignes : SINISTRE / CASABLANCA.

Generally, the encountered mails are not repaired; two covers met repaired by means of sealing labels on type 6. These covers are also stamped by a two-line marking: SINISTRE (ACCIDENT) / CASABLANCA

2.3.2 Tribulations postales – postal tribulations

Ce chapitre regroupe l'ensemble des cas logiques de réparation pour cause diverse liée à la lettre elle-même :
- ouverture par erreur,
- déchirure par manipulation,
- deux lettres collant ensemble à cause des cachets de cire, d'ajout de gomme au timbre, d'ajout de colle au battant, etc.
- lettre non fermée,
- lettre mal fermée s'ouvrant en cours de route,
- envoi trop fragile,
- ouvert par le Service des Rebuts pour déterminer une adresse.

La réparation a été faite soit :
- au départ, sur des plis endommagés dans la boite postale ou lors de manipulation postale au bureau de départ ;
- en cours de route, au Congo qui n'est alors qu'un pays de transit parmi d'autres, mais qui consolide l'envoi transitant par ses soins ;
- à l'arrivée au Congo, sur des plis internes ou internationaux endommagés lors du voyage.

This chapter gathers all the logical cases of repair for various causes related to the cover itself:
- opening by mistake,
- tearing during handling,
- two letters sticking together because of the wax stamps, the addition of gum to the stamps, the addition of glue on reverse flap, etc.
- envelope not closed,
- badly closed envelope opening in transit,
- envelope too fragile,
- opened by the "Service des REBUTS" to determine an address.

The repair was made either:
- initially, on damaged mails in the post office or during postal handling at the office of departure;
- during the journey, in the Congo which is then only a transit country among others, but which consolidates the shipment passing through its care;
- on arrival in Congo, on internal or international mails damaged during the trip.

Voici quelques exemples :
Here are some examples :

OUVERTURE PAR ERREUR ET REMIS A LA POSTE (OPENED BY ERROR AND POSTED)
Uvira 04/08/1911 – cachets gommés type 3 / Uvira 08/04/1911 – sealing labels type 3
note manuscrite (handwritten note) : "Uvira le 4 août 1911 / ouvert par le soussigné / et remis à la poste" + signature (« Uvira on 4 August 1911 / opened by the undersigned / and posted »)
ENVELOPPE NON FERMEE ou S'OUVRANT EN COURS DE ROUTE
ENVELOPE NOT CLOSED or OPENED DURING THE JOURNEY
Albertville 22/12/1936 – cachets gommés type 5B / Albertville 12/22/1936 – sealing label type 5B
note manuscrite : "Parvenu ouvert à ABville d'Uvira" / handwritten note « arrived opened at ABville from Uvira ».

DEGAT PAR DECOLLAGE D'UNE AUTRE ENVELOPPE
DAMAGE BY UNSTICKING FROM ANOTHER ENVELOPE
Basoko 16/03/54 – cachets gommés type 5C / Basoko 03/16/54 – sealing labels type 5C
note manuscrite : "déchirée en la décollant à une autre enveloppe / à laquelle elle adhérait" + signature postier / handwritten note « torn during unsticking from another envelope / to which it was stuck » + postman's signature.

DECHIRURE (griffe explicative et/ou cachets gommés)
TEAR (explanatory linear marking and/or sealing labels)
Léopoldville 1 - 1958/1959 – cachets gommés type 6 / Leopoldville 1 – 1958/59 – sealing labels type 6
cachet sur 4 lignes :"PARVENU DECHIRE A LEOPOLDVILLE 1 / GESCHEURD TOEGEKOMEN TE LEOPOLDSTAD 1 / Le percepteur / De postonvanger" + paraphe.
Marking with 4 lines (in French and Flemish): « Arrived torn at Leopoldville / postman" + signature.

Cette griffe sur quatre lignes n'est connue que pour le bureau de Léopoldville 1 et semble se généraliser sur les envois réparés à partir de 1958 ; on la rencontre même sur des plis n'ayant pas été réparés. Elle est généralement apposée en encre violette, rarissime en rouge et est souvent faible, voire illisible.
This marking on four lines is known only for the Leopoldville 1 post office and seems to have become widespread on mails repaired from 1958; it is even encountered on envelopes that have not been repaired. It is usually applied in purple ink, extremely rarely in red and is often weak, even illegible.

2.3.3 Usages hors norme / Unusual Uses

Il semblerait que certains services postaux aient eu recours aux cachets gommés à défaut de vignettes propres à leurs services.
It would appear that some postal services used sealing labels in the absence of labels more specific to their services.

CENSURE GUERRE 1914-1918 / CENSOR WAR 1914-1918
Stanleyville 27/04/1915 – cachets gommés type 3/4(?) / Stanleyville 04/27/1915 – sealing labels type (3 or 4 (?)
griffe tampon caoutchouc: Vérifié par la censure / rubber buffer marking : checked by the censorship
Un seul pli rencontré / only one cover recorded.

VIGNETTE DE FORTUNE pour fermer des Télégrammes / makeshift label, used to close telegrams
Boma 1918 – demi cachet gommé type 4 / Boma 1918 – half sealing label type 4
Boma 1927-1928 – demi cachet gommé type 5 A-5 B / Boma 1927 /28 – half sealing label type 5A-5B
Trois télégrammes rencontrés à ce jour / 3 telegrams recorded up to the present.

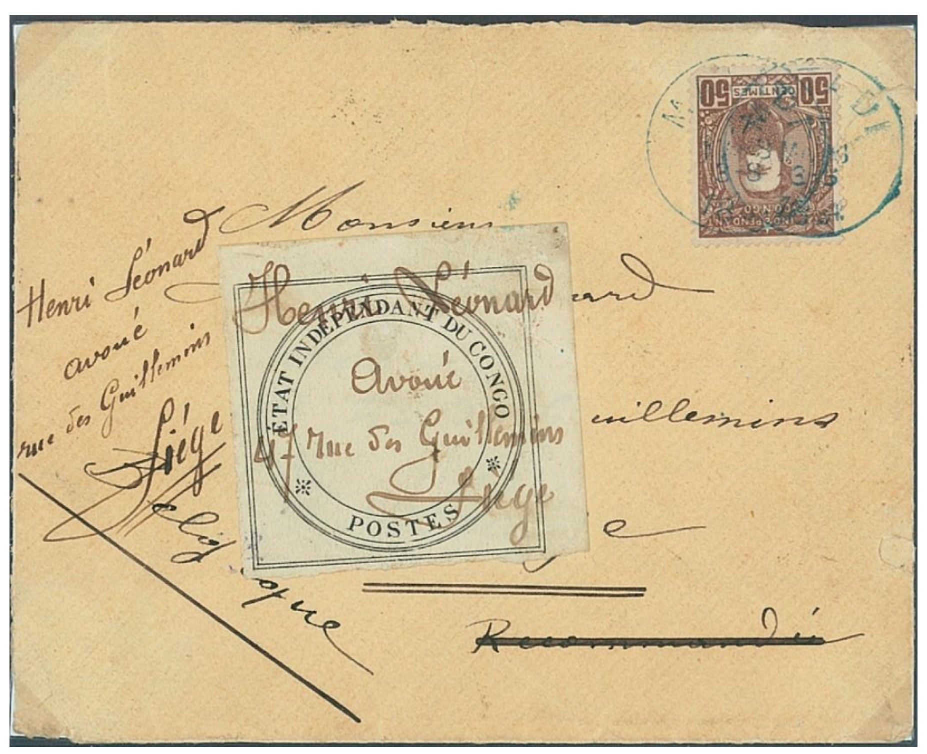
Cachets gommés – type 1A

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

1894

pas de référence et 2 cercles extérieurs fins

Lettre expédiée de Matadi en mars 1894 à destination de Liège. Il n'y a aucun commentaire expliquant l'emploi d'un cachet gommé. Ce dernier semble avoir été apposé au départ pour mettre au net une adresse illisible ou partiellement effacée, cause inconnue. Le cachet gommé n'a d'ailleurs pas été daté par le dateur du bureau.



Dos d'une lettre recommandée expédiée de Matadi le 22 mars 1893 à destination de Bruxelles où elle parvint le 24 avril via Boma le 22 mars. Réparée à Matadi le 22 mars à l'aide d'un cachet gommé type 1A. Pas d'indication de cause sur le fragment.





Cachets gommés - type 1B

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

1889 - 1896

pas de référence et 1 cercle extérieur gras



BOMA 21 juin 1889

« Arrivée ouverte »

1895

Enveloppe – Entier postal de la Régence de Tunis, partie de Souk-el-Khémis le 7 janvier 1895 à destination de Mobeka – Haut Congo.

Passage par Lisbonne le 14/01, Ambulant xxx/Bordeaux, Banana le 12/02, Boma le 13/02, Matadi le 15/02.



Indication manuscrite rouge du postier « Arrivée ouverte à Matadi » paraphe.

Manifestement, les réparations n'étaient pas systématiques ; il fallait d'abord s'apercevoir des déprédations et ensuite le « temps » de réparer.

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

1895



Lettre expédiée d'Allemagne le 5 avril 1895 à destination du Baron De Salmuth, Sous Lieutenant de la Force Publique en Zone Arabe via Léopoldville le 13 mai.

Griffe encadrée DECEDE et note manuscrite rouge et violette « décédé le 9 août 1895 » & « En retour à l'expéditeur / destinataire décédé / le lieutenant + signatures ».
La lettre redescendit dans le Bas-Congo via Léopoldville le 17 novembre et Boma le 28 novembre. Griffe REBUT de Boma. Aucune garantie qu'elle soit revenue en Europe.

Réparation sans indication de cause à l'aide d'un morceau de cachet gommé type 1A ou 2 non annulé.
Réparation probable par le service des rebuts de Boma ayant ouvert la lettre en recherche de l'adresse de l'expéditeur.

Cachets gommés - types 1A/2

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"
1896

Lettre (agrandissement page suivante) expédiée de Gand le 4 mai 1896 à destination du District de l'Ubangi ; passage par Boma le 26 mai et Léopoldville le 9 juin.

Le destinataire étant décédé, la lettre repart de Léopoldville le 10 juin à destination de Boma où elle parvint le 28 juin.

Indication manuscrite rouge « arrivée déchirée, les côtés ouverts » + signature

Cachets congolais encadrés :
(bleu 28x10mm) "DECEDE" de Léopodville et de Boma, selon couleur des dateurs
(bleu - 27x5.5mm) "REBUT" de Boma

Ouverte par le Service des Rebuts pour recherche de l'adresse de l'expéditeur.

Envoi de A. lanciers / Boulevard des Hospices, 139 / Gand / Belgique + signature en rouge + « retour GAND »

Refermée le 21 octobre 1896 par des cachets gommés aux types 1A (sans référence) et 2 (Aff.Etrang Mod. N°26P) + application d'une cordelette bleue et jaune, et d'un cachet de cire marqué du sceau « Office Postal Boma »

Retour à Gand le 6 décembre 1896 avec apposition de la griffe encadrée belge bilingue
"Décédé, famille prévenue/ Verleden, familie verwittigd" ; passage par Bruxelles le 4 décembre. Cachet de facteur belge N°19.

Ex-collection JEUKENS

Seul emploi connu d'un pli réparé avec des cachets gommés de type différents ; toutefois, rien ne prouve qu'au début, tous les cachets gommés portaient leur référence sous leur cadre.





"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

1896



recto



verso

Cachets gommés - type 2

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

"Aff Etrang.Mod N° 26P"

1900

2 cercles extérieurs fins





"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

"Aff.Etrang.Mod.N° 26P "

1901



Lettre de Belgique / Charleroi (station) du 19/11/1901 à destination du Congo ; arrivée à Boma le 12 Décembre par le S/S Albertville (2).
Réparée à cette date par un cachet gommée type 2.
Pas d’indication de la cause de la réparation – trou au recto visible par transparence – probablement adhérence à un cachet de cire.

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

« Aff.Etrang. Mod.N°26P »

1903



Lettre publicitaire partie de Bruxelles le 3 Février 1903 à destination de Boma où elle parvint le 24/02/03 ; réexpédiée ensuite vers le Haut Congo via Léo le 28/02, Basoko, ...
Retour/Inconnu/Parti sans laisser d'adresse/Rebut/ouverture ensuite à Boma le 30/09 où le pli fut réparé et réexpédié finalement vers le Congo Français - Brazzaville 03/10/03).

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"
« Aff.Etrang. Mod.N°26P »

Accident : Naufrage du vapeur sur fleuve Congo

Lettre partie de Buta le 26.03.08 à destination de Bruxelles. Elle fut transportée par le « Ville de Bruges » descendant de Stanleyville vers Léopoldville, il fut pris dans une tornade et fit naufrage le 15.04.08 près d'Umangi. Elle fut récupérée après 2 mois de séjour dans les eaux du fleuve.

Griffe sur 3 lignes : "Courrier récupéré du vapeur

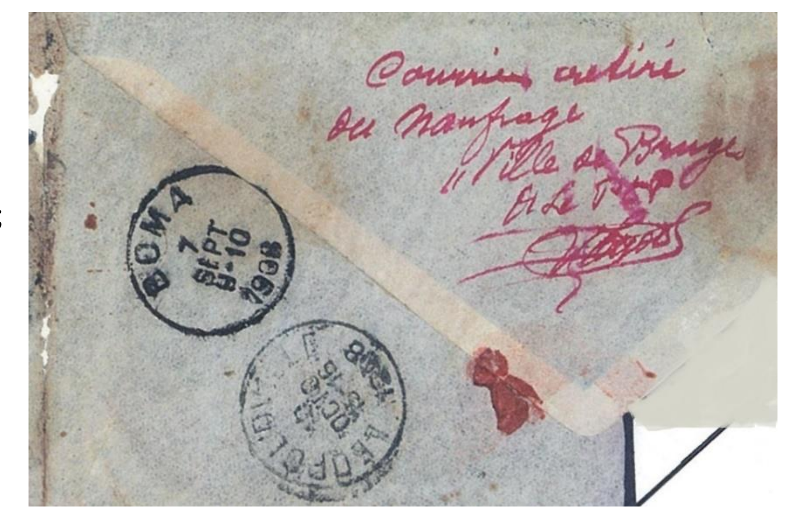
Ville de Bruges naufragé
Louis Brion"

La réparation/consolidation eu lieu à Boma le 09.07.08 et le pli arriva à destination le 02/08



"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"
« Aff.Etrang. Mod.N°26P »
1908

Accident : Naufrage du vapeur sur fleuve Congo



Lettre expédiée de Bruxelles en janvier 1908 à destination de l'Enclave de Lado via Le Caire – Karthoum.

Mention au crayon bleu « descendu (à) Boma » ; elle prit le steamer « Ville de Bruges » qui fit naufrage le 15 avril. Mention au verso à l'encre rouge « courrier retiré du naufrage « Ville de bruges » Pr le PdP (*Pour le Percepteur des Postes*) + signature. Elle parvint à Boma le 7 septembre.

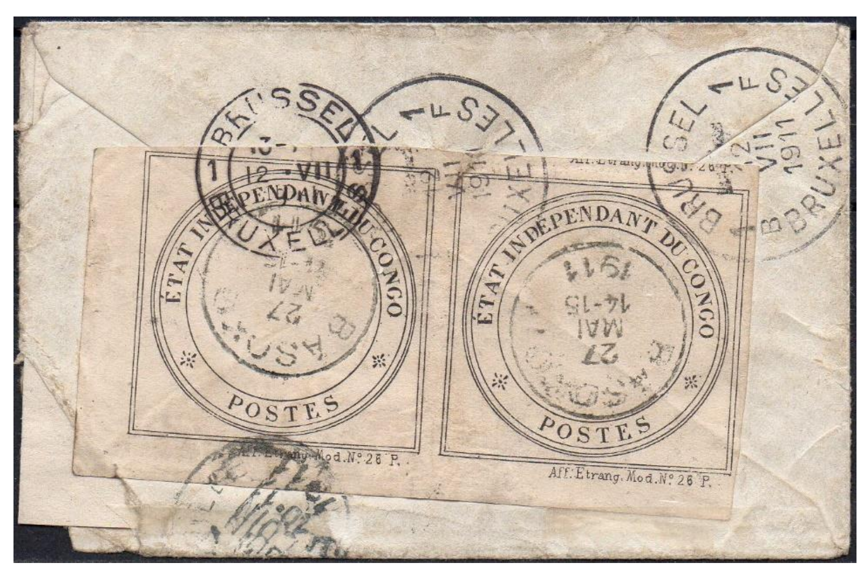
Elle fut réparée par un cachet gommé type 2 à Boma le 5 octobre et repartit finalement pour Dima le 7 octobre via Léopoldville le 10 octobre.

"ETAT INDEPENDANT DU CONGO * POSTES"

« Aff.Etrang. Mod.N°26P »

1911



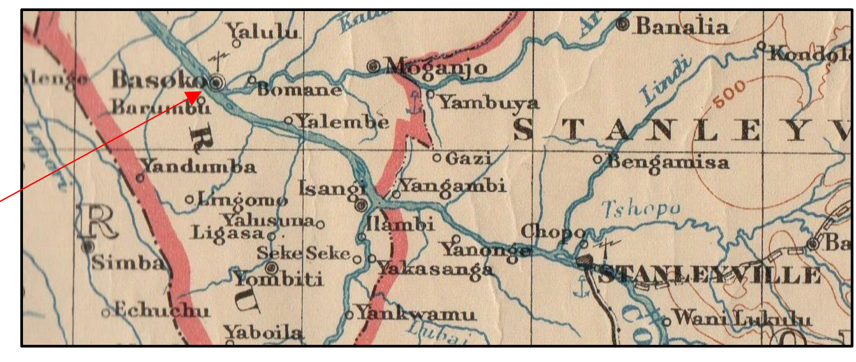


Lettre expédiée de Basoko le 27 mai 1911 à destination de Bruxelles où elle parvint le 12 juillet. Elle fut probablement restée partiellement ouverte et fut réparée à l'aide d'une paire horizontale de cachets gommés type 2 au départ le 27 mai. Pas de mention justificatrice du postier.

Tarif des lettres internationales à partir du 1er avril 1910 = 25c.
Affranchissement par un 25c bleu Mols cadre regravé type 2 – surcharge typographique CONGO BELGE.

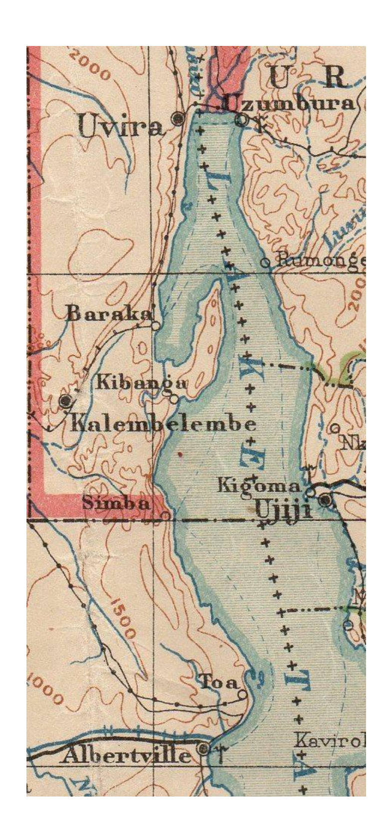
Notez l'utilisation tardive dans le Haut-Congo de cachets gommés à la légende « ETAT INDEPENDANT DU CONGO », plus de 2 ½ ans après le passage au CONGO BELGE.

La lettre de la page suivante, datant d'août 1911 fut réparée avec les nouveaux cachets gommés au type 3.

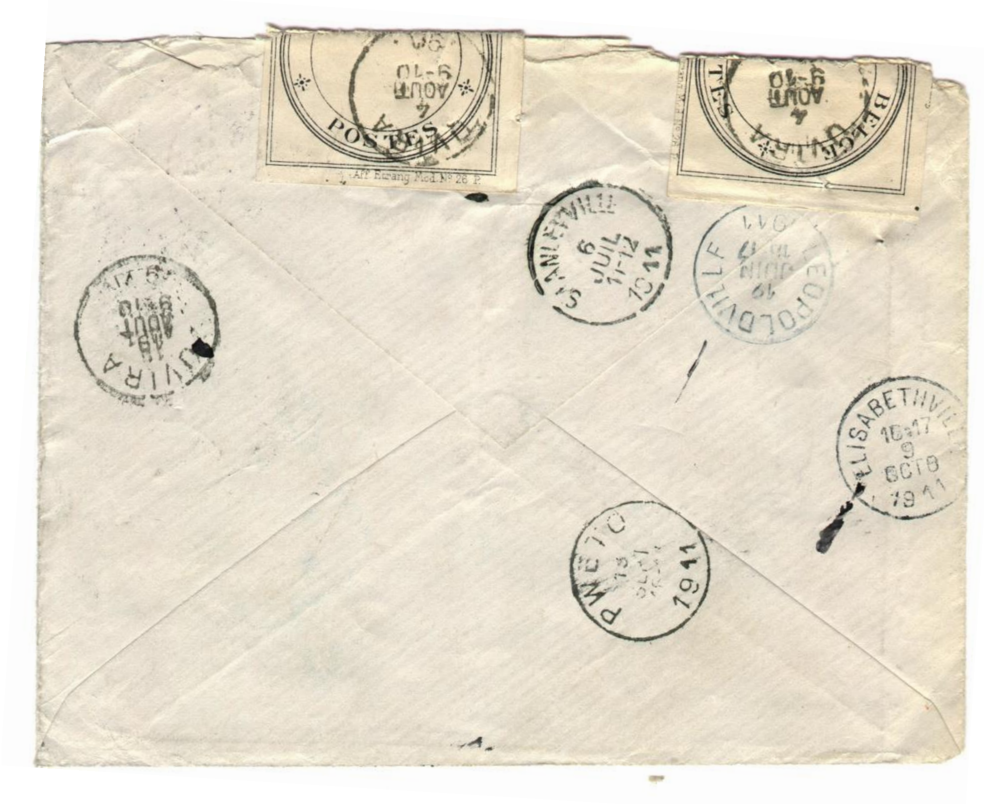


Cachets gommés - type 3

"CONGO BELGE * POSTES"
« Aff.Etrang. Mod.N°26P »
1911







Cause : Ouvert par une autre personne que le réel destinataire ; dans le cas présent la dite personne a le même nom. Il était peut-être de la même famille.

INSCRIPTION MANUSCRITE : « Uvira le 4 août 1911 – Ouvert par le soussigné et remis à la poste » + signature.

ALLER : Lettre partie de Bruxelles-1C-Elsene le 18 mai 1911 à destination de Kilwa. Voie du Fleuve Congo : Léopoldville (19/6), Stanleyville (6/7) et Uvira (4/8)

RETOUR : Voie du Cap : Uvira (19/8), Albertville (6/9), Pweto (19/9) Elisabethville (9/10).

Cachets gommés - type 4

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°26P »



Bambili 28 janvier 1913



Elisabethville 29 mars 1913
Stanleyville 12 mai 1914
Curieusement : plus de 13 mois entre les deux oblitérations !!!



Elisabethville 20 sept. 1916
coin de feuille
supérieur gauche



Cause : Censure de la guerre 1914-1918

Lettre partie de Stanleyville le 15 avril 1915 à destination de Genève ; griffe apposée par tampon en caoutchouc « Vérifié par la Censure » et fermeture par cachets gommés à défaut de bande de censure.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°26P »



Télégramme (modèle N°2/T-1560) déposé à Coquihatville le 18 juillet 1918 à 8h à destination de Boma. Cachet télégraphique BOMA type T1C.2-DMY.

Fermeture à l'aide d'un demi cachet gommé à défaut de vignette télégraphique.



CONGO BELGE
SERVICE DES TÉLÉGRAPHES
N° 18
Arrivé à
BOMA 18 JUIL 1918
à 8 h. 29 m

TELEGRAMME

Voie d'acheminement :
Indications spéciales :
Adresse : Directeur Justice Boma

EXPLICATIONS
des abréviations admises pour les indications de service.
LCF Différé en langage clair (français.
LCO Différé en langage clair (du pays d'origine.
LCD Différé en langage clair (du pays de destination.
D Télégramme urgent.
RP Réponse payée.
CR Accusé de réception.
XP Exprès payé.
EP Courrier spécial payé.
PP Poste payée.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Décret du 8 juillet 1895.)

Déposé à COQ *le* 18 *à* 8 *h.* *m.* N° 124 33 *mots*

reponse telegramme concernant liberation epoux darrupe apres avoir referé juge commissaire impossible accorder secours stop argent devrait etre possession creanciers darrupe ayant faculté leur demander secours

Demoor
curateur faillite
darrupe

N° 2/T. — 1560

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°26P »

1915





Lettre recommandée expédiée d'Uvira le 5 janvier 1915 (« 15 » à l'encre rouge dans le dateur sur la vignette de recommandation) à destination d'Hamoir / Belgique « via La Hollande » ; passage par Stanleyville le 28 janvier et Londres le 17 mars.

Griffe violette « destination inaccessible / Retour à l'envoyeur » ; la lettre repart donc vers Uvira où elle arriva le 25 novembre via Léopoldville le 6 octobre et Stanleyville le 29 octobre.

Griffe DECEDE et fragment de cachet gommé (type 4) de fortune avec mention manuscrite rouge « Rebut Boma », via Stanleyville les 21 décembre 1915 et 6 janvier 1916 et finalement Boma le 24 janvier + griffe REBUT de Boma.

Tarif du 01.04.1910 : lettre internationale en double port (2x 25c) + recommandation (25c) – affranchie par 3x 25c bleu Mols Bilingue 1910 (1 timbre arraché).

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°26P »

1917



Lettre expédiée de Rotterdam / Pays-Bas à destination de Graville / Havre / France via Ste Adresse le 25 mai 1917 – note manuscrite « Havre 17/7/17 » puis réexpédie vers le Congo Belge à Elisabethville où elle arriva le 10 décembre. Bande de fermeture « CONTROLE POSTAL MILITAIRE » apposée par la Commission de Contrôle Postal 17 de Dieppe - Marque violette du censeur « 27 ».

Ouverture et mention manuscrite « ne concerne pas Samuel à Elisabethville / Congo Belge / 10-12-17 » - fermeture à l'aide de 8 cachets gommés aux type 4, le 11 décembre et retour au Havre où elle arriva finalement le 5 février 1918.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°26P »

1921



Lettre recommandée expédiée de Sandoa en févier 1921 à destination de Somerville (USA) ; passage par Bukama, Elisabethville le 25 février, New York 3 avril et arrivée à Somerville le 6 avril.

Indication manuscrite : « Parvenu ouvert à E'ville » + signature
« poids constaté arrivée 70 gr. »

Exemple rare de réparation en cours de voyage ; dans la plupart des cas les réparations se font soit au départ, soit à l'arrivée, sauf dans les cas d'accident de moyens de transport.

Réparation à l'aide d'une bande de 3 de cachets gommés aux types 4 annulés à Elisabethville le 25 février 1921.

Cachets gommés - type 5

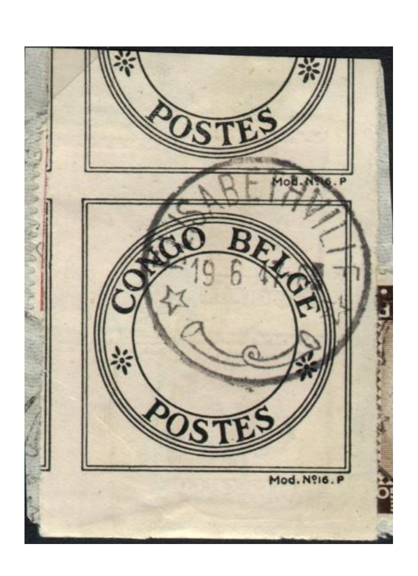
"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »



type 5A
Kamina 25 juillet 1923



type 5B
Kongolo 18 août 1927



type 5C
Elisabethville 19 juin 1947

Cachets gommés - type 5A

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1928



Télégramme (modèle /T-2573) déposé à Léopoldville le 15 mai 1928 à 17h15 à destination de Boma.
Cachet télégraphique BOMA type T1C.2-DMy.

Fermeture à l'aide d'un demi cachet gommé à défaut de vignette télégraphique.



CONGO BELGE
SERVICE DES TÉLÉGRAPHES
N°
Arrivé à
à 17 h. 31 m.

TELEGRAMME
Voie d'acheminement :
Indications spéciales :
Adresse Gouverneur général
Boma

EXPLICATIONS
des abréviations admises pour les indications de service.
LCF Différé en langage clair [français.
LCO Différé en langage clair [du pays d'origine.
LCD Différé en lagage clair du pays de destination.
D Télégramme urgent.
RP Réponse payée.
CR Accusé de réception.
XP Exprès payé.
EP Courrier spécial payé.
PP Poste payée.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Décret du 8 juillet 1893)

Déposé à Leo le 15 à 17h15 m. N° 088 9 mots

Référence votre 16110 marquons accord

Dircaiscol

DIRECTION DES FINANCES
Entrée le ... 1928
Dossier

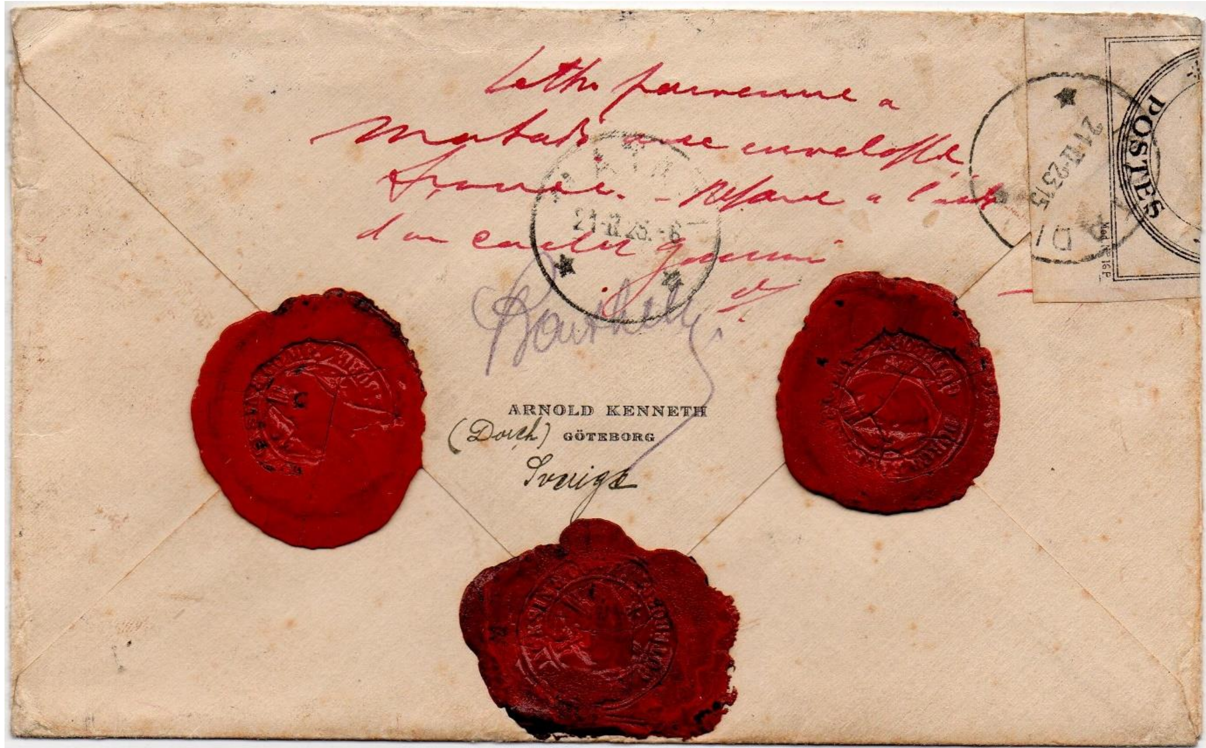
/T. — 2573

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1923





Lettre recommandée expédiée de Göteborg 2 le 29 octobre 1923 à destination de Matadi où elle parvint le 21 novembre ; elle fut ensuite redirigée vers Brazzaville.

Mention manuscrite rouge « Lettre parvenue Matadi avec enveloppe trouée – réparée à l'aide d'un cachet gommé ».

Réparation avec un cachet gommé au type 5A annulé à Matadi le 21/11/23.

Cachets gommés - type 5B

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1922



Lettre recommandée partie d'Orebro/Suède le 18 avril 1922 à destination d'Elisabethville où elle parvint le 21 mai ; passage par Cologne le 21 avril. Réparation à E'ville par cachet gommé le 22 mai.

Indication manuscrite : « reçu ouvert par l'usure 21/5 » + signature.



"CONGO BELGE * POSTES"

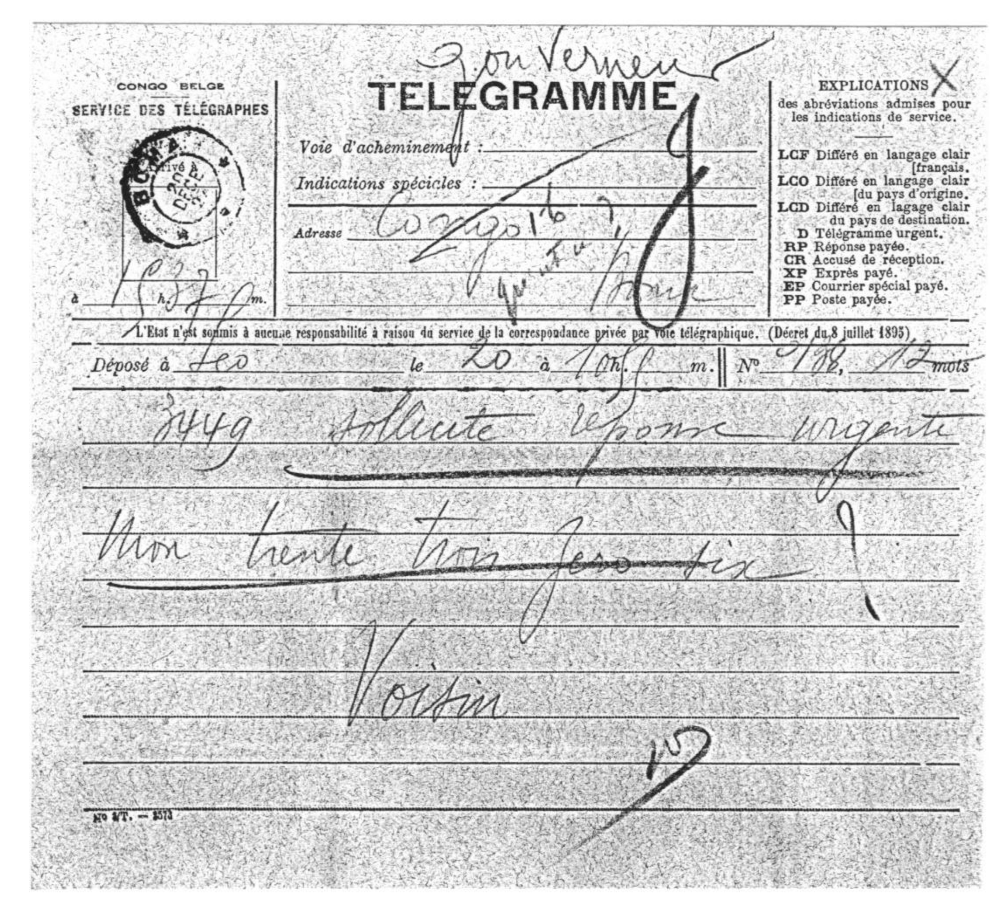
« Mod.N°16P »

1927



Télégramme (modèle 2/T-2573) déposé à Léopoldville le 20 décembre 1927 à destination de Boma.
Cachet télégraphique BOMA type T1C.2-DMy.

Fermeture à l'aide d'un demi cachet gommé à défaut de vignette télégraphique.



CONGO BELGE
SERVICE DES TÉLÉGRAPHES

BOMA

à 15 h. 37 m.

Gouverneur

TELEGRAMME

Voie d'acheminement :
Indications spéciales :
Adresse Congo 16

EXPLICATIONS des abréviations admises pour les indications de service.
LCF Différé en langage clair [français.
LCO Différé en langage clair [du pays d'origine.
LCD Différé en lagage clair du pays de destination.
D Télégramme urgent.
RP Réponse payée.
CR Accusé de réception.
XP Exprès payé.
EP Courrier spécial payé.
PP Poste payée.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Décret du 8 juillet 1895).

Déposé à Leo le 20 à 10 h. 55 m. N° 788, 12 mots

3449 sollicite réponse urgente
mon trente trois zéro six

Voisin

N° 2/T. — 2573

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1929



Lettre expédiée de Bruxelles en 1929 vers Bandundu / Congo Belge où elle parvint le 16 avril 1930. Cachet de passage par Léopoldville le 17 janvier 1930. Elle fut réparée à l'arrivé au moyen de cachets gommés type 5B. Mention manuscrite : Lettre parvenue en mauvais état à Bandundu + paraphe. Elle fut ensuite redirigée plusieurs fois.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1930



Lettre recommandée (étiquette de Pinga) partie de Costermansville le 3 août 1930 vers Paris.

Réparations au départ à l'aide de 3 cachets gommés aux types 5B et indication manuscrite : « La déchirure de l'enveloppe a été causée par l'adhérence des cachets de cire à d'autres envois / Constaté le 3/8-30 – Costermansville / Enveloppe réparée à l'aide de 3 cachets » + signature.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1936





Lettre expédiée d'Uccle en 1936 à destination de Mosité par Basoko.

Le bateau-courrier TABORA a coulé dans le fleuve Congo non loin de Basoko. Le courrier récupéré porte une griffe : « AVARIE par immersion/S. W. TABORA/Le 23 MARS 1936. »

Seul pli recensé à ce jour, réparé avec un cachet gommé au type 5B annulé par la griffe de l'accident à Bosoko le 16 avril 1936. Un timbre belge décollé par l'eau.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1936



Lettre recommandée partie d'Uvira le 15 décembre 1936 à destination de Bruxelles (Gisquière) ; à Albertville, on referme le battant à l'aide d'un cachet gommé au type 5B



Indication manuscrite : « Parvenue ouverte à Abville d'Uvira ».

Tarif du 01.02.34 : lettre vers la Belgique (1.50 Fr) + recommandation (2.50 Fr).
Affranchissement correct à 4 Fr par 1.50F+50c & 2.50F+50c - Surtaxe au profit du Comité constitué à Léopoldville en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du Roi Albert.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1945



Lettre commerciale à fenêtre expédiée de Trooz le 18 août 1945 à destination du Congo ; passage par Léopoldville le 12 septembre.

Bande de censure belge apposée par le censeur 491 – utilisation de fortune d'une bande de retour à l'expéditeur pour refermer l'enveloppe.

Mention manuscrite « reçu déterioré à Léo 1 + reconstitué par les soins de ce bureau » et apposition de 2.5 cachets gommés aux type 5B.

Cachets gommés - type 5C

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »



LEOPOLDVILLE – 11 avril 1947



Boma – 25 mars 1952



Bunia – 27 mars 1954

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1947



Lettre par avion partie de Gent le 5 février 1947 à destination de Léopoldville-Kalina où elle parvint le 07/02 ; réparation à l'aide d'une bande de cachets gommés le 9 février. (Lettre avec contenu).

Indication manuscrite : « Reçu de
Léo I Déchirée » + paraphe

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1948



Lettre par avion partie de Lusambo le 8 mai 1948 à destination de Bruxelles ; elle fut transportée par l'avion SABENA qui s'écrasa près de Libenge le 13 mai 1948. Le courrier sauvé de l'incendie fut acheminé à Libenge le 20/05 et réparé le 23/05.

Griffe sur 3 lignes : « Accident Avion Sabena
Avons laissé suivre
Vers leurs destinations »

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1948

AUTRES PLIS REPARES CONNUS de l'ACCIDENT de LIBENGE

Le DC4 de la SABENA immatriculé OO-CBE assurant la liaison Léopoldville – Libenge – Bruxelles avait quitté Léo le 13 mai 1948 et aurait dû arriver le lendemain à Bruxelles. Il s'écrasa à 27km au sud de Libenge. Le courrier de ce crach aérien a eu pour effet de vider le stock de cachets gommés du bureau de Libenge, il a fallu improviser et donc nous pouvons trouver 3 catégories de réparation:

- Cachets gommés
- Cachet gommés + bande de papier (découpe de formulaires postaux)
- Bande de papier de fortune (blanc)

De plus le courrier ne fut pas réparé entièrement le même jour. La période rencontrée commence le 20/05 et se termine le 31/05. (données empiriques).



Lettre partie de Matadi le 8 mai 1948 à destination de Bruxelles ; elle fut transportée par l'avion SABENA qui s'écrasa près de Libenge le 13 mai 1948. Le courrier sauvé de l'incendie fut acheminé à Libenge le 20/05 et réparé le 22/05.

Griffe sur 3 lignes : « Accident Avion Sabena
Avons laissé suivre
Vers leurs destinations »

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1948



Lettre recommandée partie de Matadi B le 7 mai 1948 à destination de Bruxelles ; elle fut transportée par l'avion SABENA qui s'écrasa près de Libenge le 13 mai 1948. Le courrier sauvé de l'incendie fut acheminé à Libenge le 20/05 et réparé le 21/05.

Réparation du coin partiellement brulé à l'aide d'un seul cachet gommé, « bord de feuille » supérieur.

Griffe sur 3 lignes : « Accident Avion Sabena
Avons laissé suivre
Vers leurs destinations »

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1948



Lettre commerciale (timbre arraché – dateur illisible) à destination de Bruxelles ; elle fut transportée par l’avion SABENA qui s’écrasa près de Libenge le 13 mai 1948. Réparée le 23 mai 1948 à l’aide de 4 cachets gommés et d’étiquettes de fortune (provenant d’in formulaire interne des recommandés).

Griffe sur 3 lignes : « Accident Avion Sabena
Avons laissé suivre
Vers leurs destinations »

Cachets gommés – type FORTUNE

"bande de papier blanc"



Lettre par avion expédiée de Costermansville le 9 mai 1948 à destination de Bruxelles ; elle fut transportée par l’avion SABENA qui s’écrasa près de Libenge le 13 mai 1948. Le courrier sauvé de l’incendie fut acheminé à Libenge le 20/05 et réparé le 31/05.

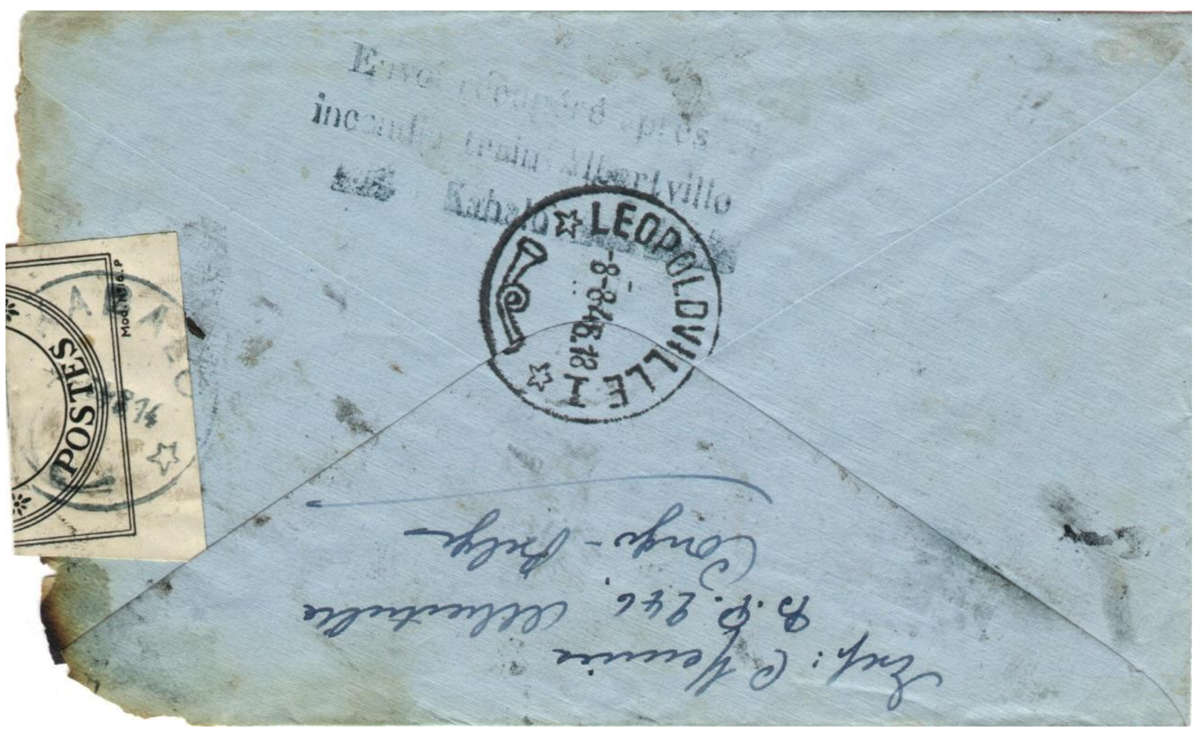
Griffe sur 3 lignes : « Accident Avion Sabena
Avons laissé suivre
Vers leurs destinations »

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1948





Lettre partie d'Albertville le 2 août 1948 à destination de Mons ; récupérée et réparée à Kabalo le 7 août 1948 après l'accident du train Albertville/Kabalo. La lettre porte les traces de l'incendie. Passage par Léopoldville I le 8 août.

Griffe sur 3 lignes : « Envoi récupéré après
Incendie train Albertville
Kabalo »

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1948



Lettre partie des USA à destination de Costermansville où elle parvint le 5 avril 1948.

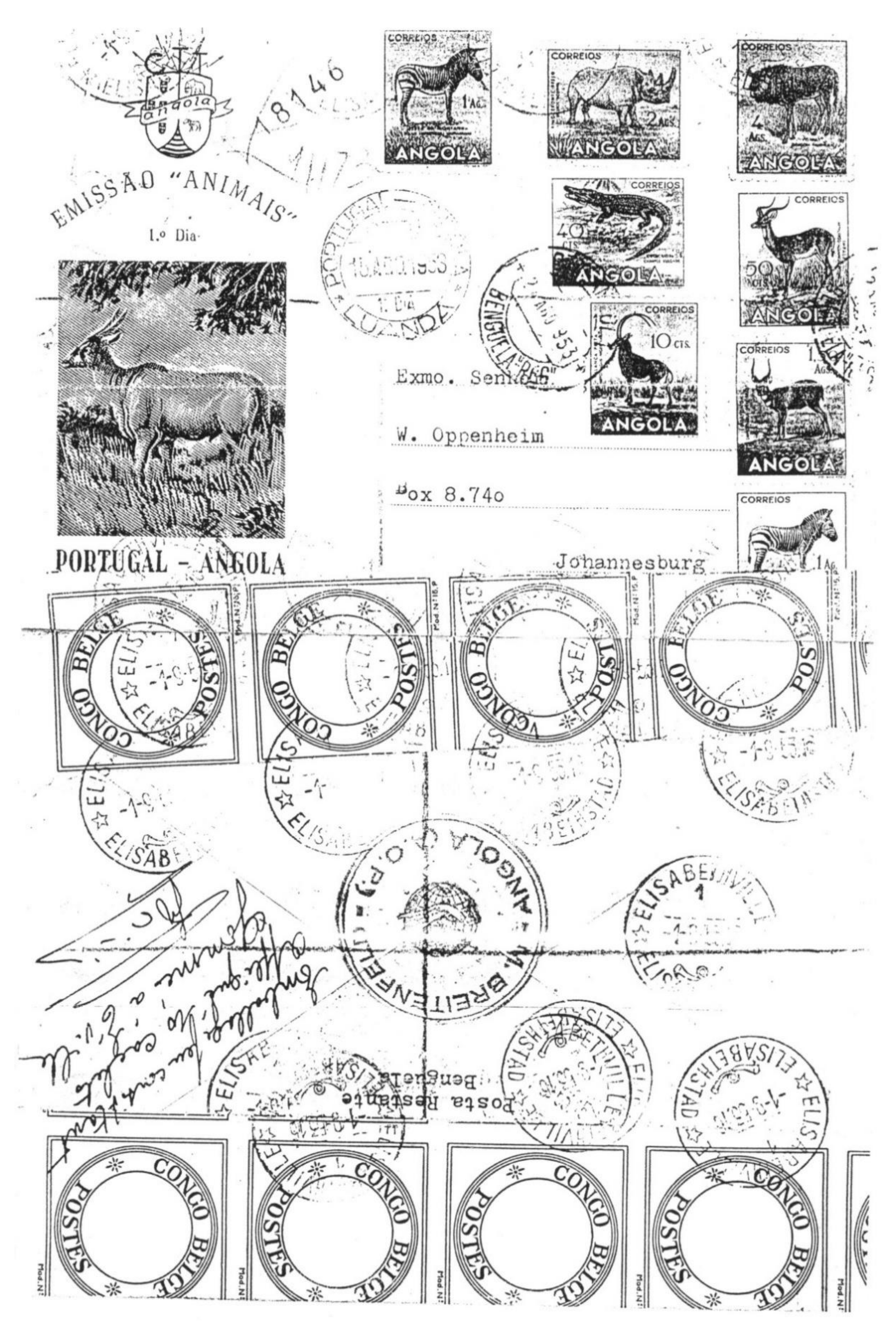
Elle fut transportée par le « S.S African Glade », paquebot de la US Farrel Lines, et entra dans le service postal au port de Matadi le 23 février 1948 où le timbre fut annulé par la griffe portuaire encadrée « PAQUEBOT ».

Mention « arrivée ouverte » & réparation à l'aide de 13 cachets gommés à l'arrivée.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1953



FDC de Luanda (15/08/53) parti de Benguela/Angola le 24 août 1953 à destination de Johannesburg/Afrique du Sud ; passage par Elisabethville le 1er septembre où elle est réparée à l'aide de 10 cachets gommés.

Indication manuscrite : « Emballage peu consistant
Appliqué 10 cachets
Gommés à E'ville » + signature

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1954



Lettre recommandée expédiée par avion de Basoko (8B1) le 16 mars 1954 à 11h à destination de Chicago où elle parvint le 24/3; réparation au départ à Basoko (10(-B)) à 14h.

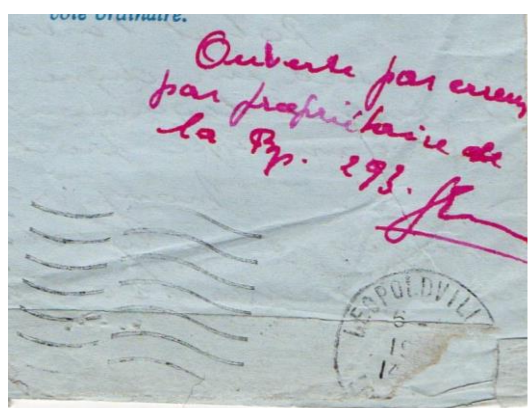
Indication manuscrite :
« déchirée en la décollant à une autre enveloppe à laquelle elle adhérait » + signature.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1954





Aérogramme belge expédié d'Ostende le 4 octobre 1954 à destination de la boite postale BP293 à Léopoldville.

Griffe belge encadrée bilingue TROUVE A LA BOITE.

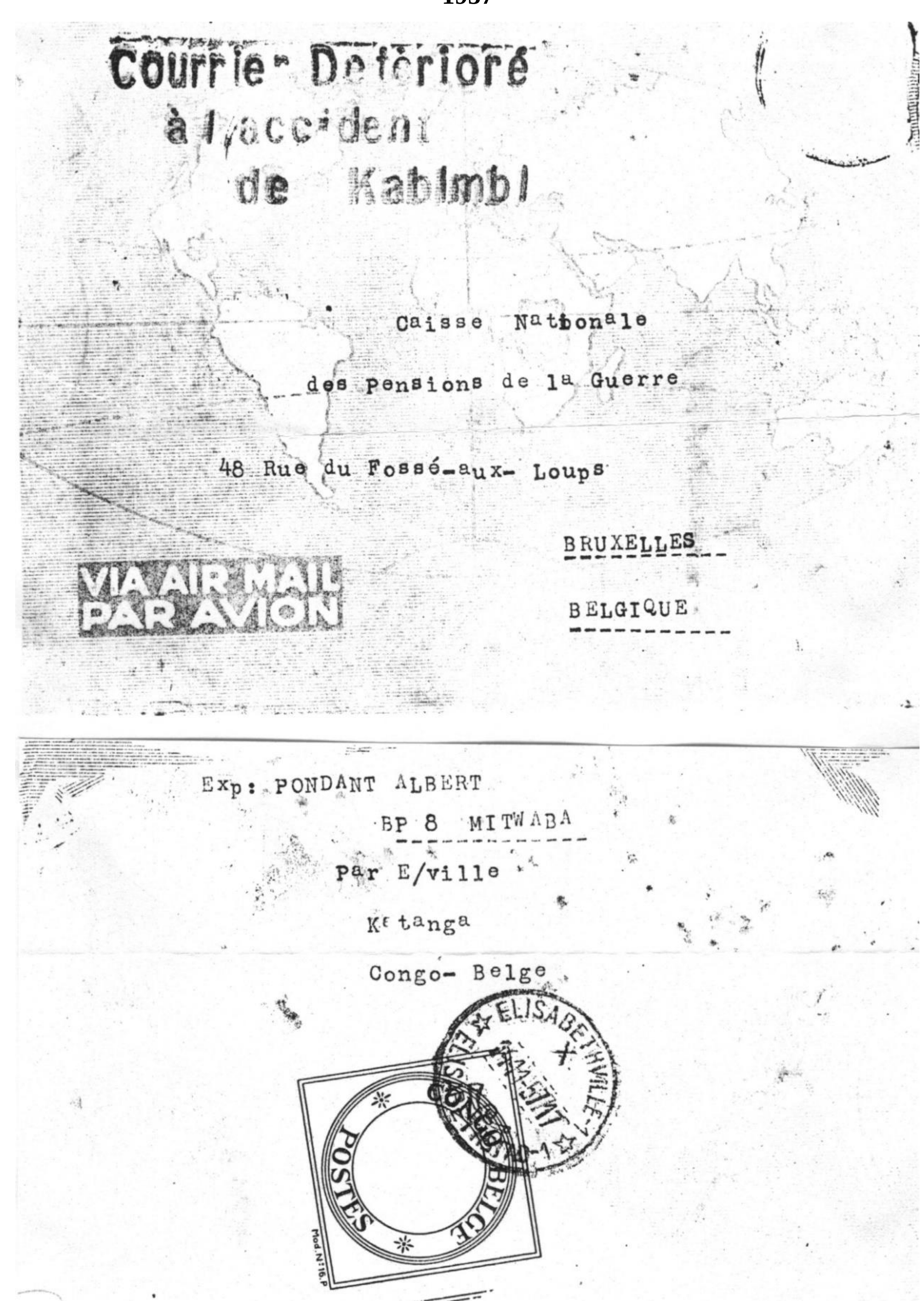
Mention manuscrite rouge du percepteur : « ouverte par erreur par le propriétaire de la BP293 ».
Fermeture à l'aide de 2 cachets gommés apposés à Léopoldville le 16 octobre 1954.

Diverses recherches dont BP1217.

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1957



Lettre par avion partie de Mitwaba/Katanga à destination de Bruxelles ; accidentée au Congo, elle fut réparée à Elisabethville 1X le 14 novembre 1957.

Griffe sur 3 lignes : « Courrier Détérioré
à l'accident
de Kabimbi »

Cachets gommés - type 6

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"
1955 – 1960



Bloc de 6 annulé à Inkisi le 31 octobre 1957
Le plus grand ensemble connu au type 6

<u>Bord gauche dentelé</u> : probablement pour détacher plus aisément une feuille de cachets gommés d'un carnet agrafé.

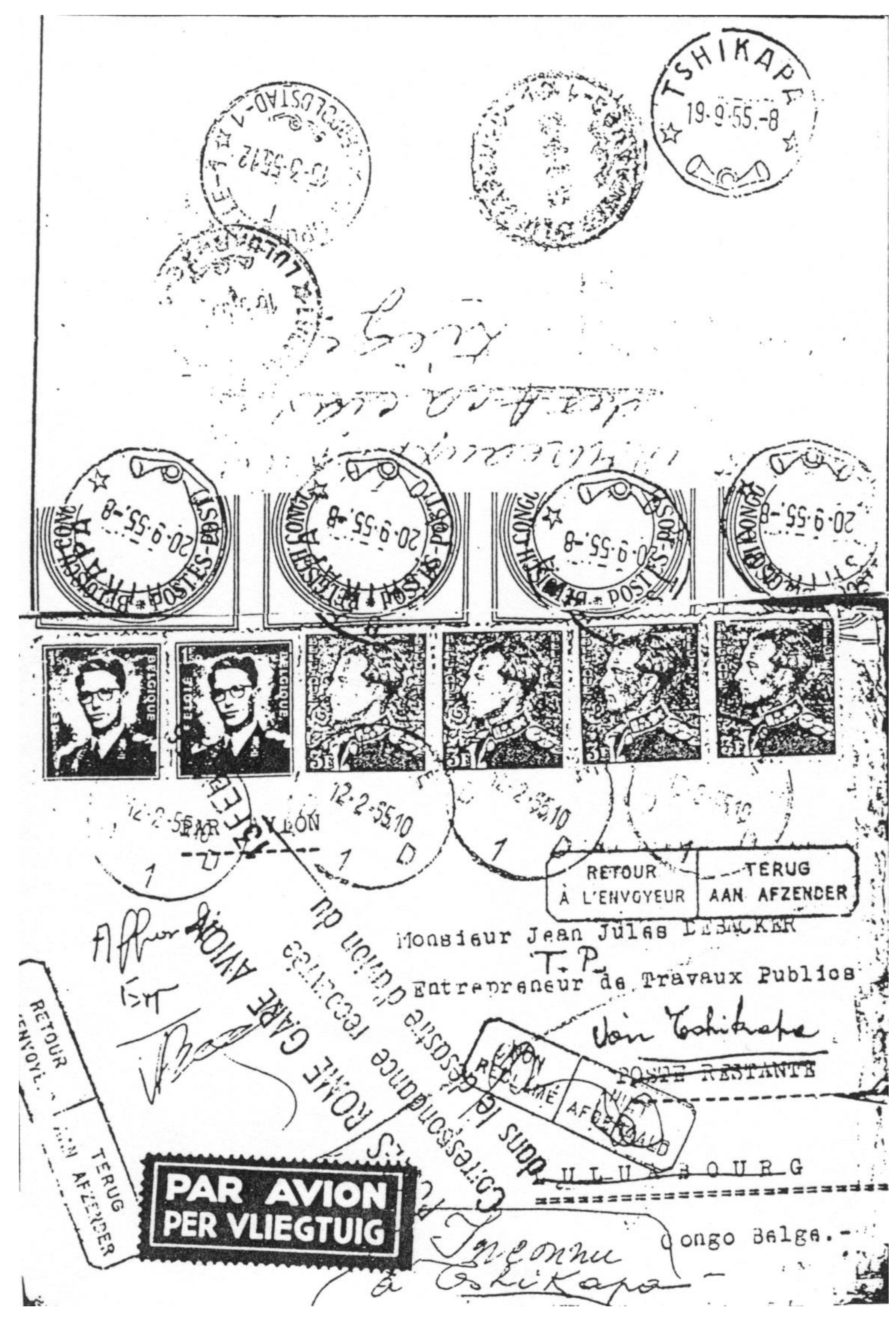


Verso réparé à Léopoldville-Kalina le 20 février 1960.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1955



Lettre par avion partie de Liège le 12 février 1955 à destination de Luluabourg ; accidentée de la ligne Sabena à Rietti en Italie. Redirigée vers Tshikapa où elle est réparée avant d'être retournée à l'envoyeur.

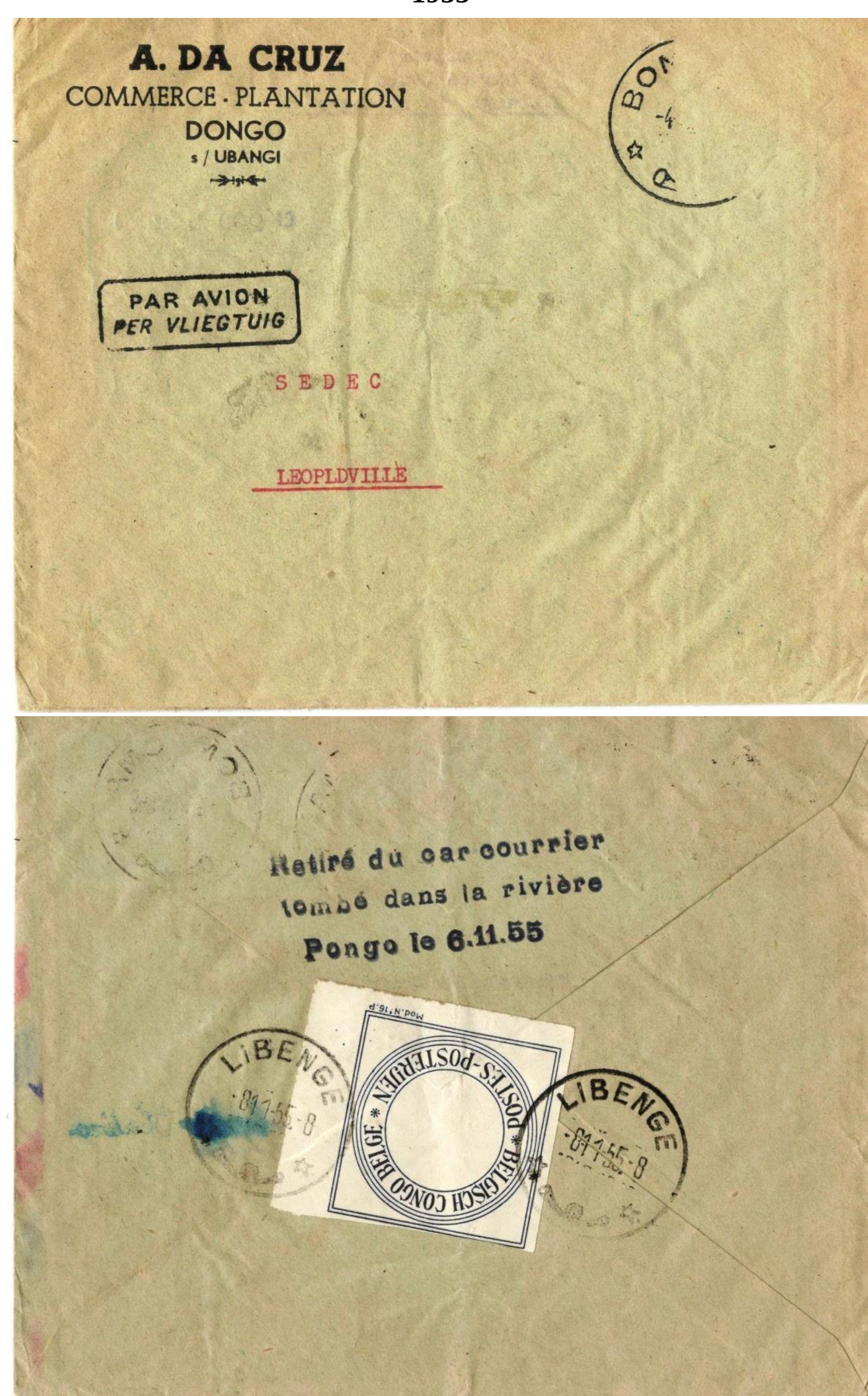
Griffe sur 3 lignes : POSTES ROME GARE AVION
Correspondance recouvrée
dans le désastre d'avion du 13 FEB 1955

Griffes bilingues « NON RECLAME » & « RETOUR A L'ENVOYEUR ».

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1955



Lettre par avion, en service intérieur, partie de Dongo à destination de Léopoldville. Remise au bureau de Bomboma, elle fut conduite par car postal à Libenge pour y prendre l'avion ; elle fut accidentée lors de l'une des 2 traversées de la rivière Pongo, à 20 ou 60 Km de Libenge.

Griffe sur 3 lignes : Retiré du car postal / tombé dans la rivière /Pongo le 6.11.55
Réparation à Libenge le 8.11.55 par un cachet gommé du type 6 au dos ; timbre décollé par l'eau de la rivière.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1955





Lettre recommandée par avion, en service intérieur, partie de Gemena le 3 novembre 1955 à destination de Coquihatville. Accidentée dans la rivière Pongo. Griffe + mention « pli reconditionné“

Réparation à Libenge le 9.11.55 par un cachet gommé du type 6 au dos ; timbre décollé par l’eau de la rivière. Arrivée finalement à Coq le 16 novembre 1955.

Griffe sur 3 lignes :

Retiré du car postal
tombé dans la rivière
Pongo le 6.11.55

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1955



Lettre par avion, en service intérieur, partie de Gemena D le 5 novembre 1955 à destination de Coquilhatville. Remise au bureau de Bomboma, elle fut conduite par car postal à Libenge pour y prendre l'avion ; elle fut accidentée lors de l'une des 2 traversées de la rivière Pongo, à 20 ou 60 Km de Libenge.

Griffe sur 3 lignes : Retiré du car postal
tombé dans la rivière
Pongo le 6.11.55

Réparation à Libenge le 8.11.55 par un cachet gommé du type 6 au dos ; timbre décollé par l'eau de la rivière.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1955





Lettre recommandée par avion, en service intérieur, partie de Gemena le 4 novembre 1955 à destination de Léopoldville. Accidentée dans la rivière Pongo. Griffe + mention « pli reconditionné“

Réparation à Libenge le 9.11.55 par un cachet gommé du type 6 ; plusieurs timbres décollés par l’eau de la rivière. Arrivée finalement à Léopoldville le 12 novembre 1955.

Griffe sur 3 lignes : Retiré du car postal / tombé dans la rivière / Pongo le 6.11.55.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"
1958



Lettre expédiée de Bruxelles le 16 mai 1958 à destination de Léopoldville ; accidentée de la ligne SABENA Belgique/CONGO à Casablanca/ Maroc le 18 mai 1958.

La lettre ayant partiellement brulé, fut pliée en deux et réparée au verso par des cachets gommés du type 6 ; ces derniers ne furent pas annulés par le bureau ayant effectué la réparation.

SINISTRE
CASABLANCA

« Le DC 7 de la SABENA immatriculé OO – SFA assurant la liaison Bruxelles – Lisbonne – Léopoldville avait quitté Bruxelles le samedi 17 mai 1958 à 20 h 50. Il avait débarqué et embarqué des passagers à Lisbonne avant de repartir. Le pilote ayant, quelque temps après le départ, constaté la défaillance de l'un de ses quatre moteurs a tenté de rejoindre Casablanca (Maroc) plutôt que de poursuivre sa route jusqu'à Kano, sa prochaine escale. L'avion s'est écrasé dimanche 18 à 5 h 25 au cours d'un atterrissage forcé à Casablanca à 500 m de l'aéroport de Cazes sur les établissements militaires contigus à la base aérienne française. Cinquante-six passagers et neuf membres de l'équipage ont péri dans l'appareil en feu. Il y a eu quatre survivants.

Une grande partie du courrier que transportait l'avion a pu être récupéré. Les paquets et les lettres sont évidemment endommagés. Ce courrier porte une griffe "Sinistre Casablanca" et a été transmis au moyen de dépêches spéciales. ».

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1958



Lettre expédiée d'Oostmalle le 16 mai 1958 à destination de Moanda ; accidentée de la ligne SABENA Belgique/CONGO à Casablanca/ Maroc le 18 mai 1958.

La lettre ayant partiellement brulé, fut pliée en deux et réparée au verso par des cachets gommés du type 6 ; ces derniers ne furent pas annulés par le bureau ayant effectué la réparation.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1959





Lettre par avion expédiée du Congo Belge à destination de Philippeville.

Mention manuscrite : « lettre nous parvenue / le timbre enlevé de force – 12/10/59 ».

Réparation à l'aide de 3 cachets gommés du type 6 avec bord gauche dentelés, annulés à Elisabethville 1G le 12 octobre 1959.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

"Mod. N° 16P"

1959



Lettre recommandée expédiée par avion de Lubudi – A le 9 novembre 1959 à destination d'Anvers.

Réparation au départ à l'aide d'un cachet gommé du type 6.

Tarif du 01.07.53 des lettres par avion vers la Belgique – taxes combinées à 6.50 Fr / 10 gr + 2.50 Fr / 5gr suppl. (3x) + recommandation (6 Fr) = 20 Fr.

Affranchissement correct par 10c, 40c, 1F, 2F, 6.50F & 10F - Animaux

<u>La griffe « PARVENU DECHIRE A LEOPOLDVILLE 1 / GESCHEURD TOEGEKOMEN TE LEOPOLDSTAD 1 - Le percepteur / De postontvanger ».</u>

Cette griffe est très souvent accompagnée de cachets gommés ci-dessous quelques exemples.



Lettre expédiée de Léopoldville le 3 juillet 1959 à destination d'Oshwe et finalement redirigée vers Léopoldville.

A partir de 1958, apparaît à Léopoldville une griffe bilingue sur 4 lignes justifiant de manière « passe partout » la réparation des plis :

PARVENU DECHIRE A LEOPOLDVILLE 1
GESCHEURD TOEGEKOMEN TE LEOPOLDSTAD 1
Le percepteur
De postontvanger

Cette griffe se rencontre en violet et en noir, exceptionnellement en rouge.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1959



Lettre recommandée expédiée par avion de Gand le 4 mai 1959 à destination de Léopoldville.

Apposition de la griffe sur 4 lignes et réparation à l'aide de 5 cachets gommés annulés à Léopoldville 1 le 6 mai 1959.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1959





Lettre expédiée de Belgique le 25 novembre 1959 à destination de Léopoldville.

Apposition de la griffe sur 4 lignes et réparation à l’aide de cachets gommés du type 6 annulés à Léopoldville 1 le 27 novembre 1959.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1959



Lettre en courrier intérieur expédiée de Léopoldville le 16 novembre 1959 à destination de la ville. Grand cachet encadré bilingue violet « RETOUR A L'EXPEDITEUR » pour cause d'adresse incomplète.

Réparation à Léopoldville 1 le 20 novembre 1959, à l'aide de 5 cachets gommés du type 6 et apposition de la griffe sur 4 lignes en violet – paraphe du postier. Affranchissement mécanique rouge – machine Hasler B47 de la Société Congolaise de Banque – 1.50 Fr au tarif de la lettre en service intérieur de moins de 3Km.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1959



Lettre expédiée de Léopoldville 1 E le 24 décembre 1959 à destination de Bruxelles – réparée au départ à l'aide de cachets gommés du type 6 et apposition de la griffe sur 4 lignes au verso.

Tarif du 01.07.53 – Lettre par avion vers la Belgique - taxes combinées à 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr supplémentaire.

Affranchissement à 13 Fr – 1.50 Fr de trop par une paire du 6.50 Fr Animaux.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960





Lettre recommandée expédiée par avion de Kolwezi le 29 janvier 1960 à destination d'Athus ; destinataire absent le 3 février 1960, « délai de garde expiré », « retour office congolais ». Passage par Dour le 19 février et mention « arrivé déchiré ».

Réparation à l'aide de cachets gommés du type 6 annulés à Kolwezi le 11 mars 1960.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960



Lettre par avion expédiée de Bondowoso / Indonésie le 24 février 1960 vers Léopoldville-2.

Réparation à l'aide de cachets gommés du type 6 + griffe sur 4 lignes en violet, à Léopoldville 1 E le 4 mars 1960.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960



Lettre par avion expédiée de Léopoldville le 19 février 1960 (jour d'émission des timbres CCTA) à destination de Bruxelles.

Réparation à l'aide de 2 cachets gommés + griffe sur 4 lignes en violet, à Léopoldville 1R le 20 février où on annule également le 50c. « Madone ».

Tarif du 01.07.53 – Lettre par avion vers la Belgique - taxes combinées à 6.50 Fr / 10gr.
Affranchissement correct par 50c Madone + 3F CCTA prédominance FR + 3F CCTA prédominance NL.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960



Lettre recommandée expédiée par avion de Lubudi le 16 juin 1960 à destination d'Anvers.

Réparation au départ à l'aide d'un cachet gommé du type 6.

Tarif du 01.07.53 des lettres par avion vers la Belgique – taxes combinées à 6.50 Fr / 10 gr + 2.50 Fr / 5gr suppl. + recommandation (6 Fr) = 15 Fr.

Affranchissement à 16 Fr – 1F de trop.

RUANDA-URUNDI

Le Ruanda-Urundi a utilisé les mêmes cachets gommés que ceux du Congo Belge jusque fin des années 1950 ; le seul cachet gommé recensé avec la légende « Ruanda-Urundi » est annulé en 1966.

Cachets gommés – Congo Belge type 5A

"CONGO BELGE * POSTES"

« Mod.N°16P »

1925



Fragment de télégramme réparé à l'aide d'un bloc de 6 cachets gommés du type 5A annulés à Usumbura le 5 mars 1925.

Cachets gommés – Congo Belge type 5B

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1931



Lettre expédiée par avion de Dolhain-Limbourg, le 3 juillet 1931 à destination d'Usumbura où elle parvint le 27 juillet ; passage par Bruxelles le 9 juillet 1931.

Voie d'acheminement : IMPERIAL AIRWAYS & Mwanza 20/7, Tabora 21/7, Kigoma 23/7.

Réparation (sans mention de cause) à l'aide de cachets gommés du Congo Belge du type 5B, à Usumbura le 29 juillet 1931.

Réexpédiée (mention faire suivre) vers Kindu où elle parvint enfin en août 1931.

Cachets gommés – Congo Belge type 5C

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1962



Lettre recommandée expédiée par avion de Kisenyi le 27 mars 1962 à destination de Baileux / Belgique.

Tarif du 01.07.53 des lettres par avion vers la Belgique – taxes combinées à 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr suppl (3x) + recommandation à 6 Fr = 20 Fr.
Affranchissement correct par 20F Animaux – coin de feuille avec numéro de feuille.

Réparation à l'aide d'un cachet gommé du type 5C du Congo Belge annulé au départ.

Cachets gommés – Congo Belge type 6

"CONGO BELGE * POSTES"
« Mod.N°16P »
1959



Lettre recommandée expédiée par avion de Naha / RyuKyu / Japon le 9 décembre 1959 à destination d'Usumbura.

Elle fut réparée à l'aide de 4 cachets gommés du type 6 du Congo Belge, annulés à Usumbura le 22 février 1960.

Etat du KATANGA

A ce jour, nous n'avons rencontré que deux lettres réparées durant la période de sécession katangaise. Elles ont, toutes les deux, été réparées à l'aide de cachets gommés du Congo Belge type 6.

Cachets gommés – Congo Belge type 6

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960





Lettre recommandée expédiée par avion de Lubudi le 9 septembre 1960 vers Anvers. Réparation au départ à l'aide de 1 cachet gommé du Congo Belge du type 6.

Tarif du 30.06.60 : lettre par avion vers la Belgique – taxes combinées – 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr supplémentaire (3x) + recommandation à 6 Fr

Affranchissement correct à 20 Fr pour une lettre de 21-25gr par 10 Fr Fleurs provisoire surchargé CONGO + 10 Fr Indépendance non surchargé.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1961





Lettre administrative expédiée par avion d'Elisabethville 1- C4 le 17 juillet 1961 à destination de Bruxelles où elle parvint le 19 juillet.

Réparation à l'aide de 2 cachets gommés du Congo Belge du type 6 au départ.

Tarif du 30.06.60 : lettre par avion vers la Belgique – taxes combinées – 6.50 Fr / 10gr + 2.50 Fr / 5gr supplémentaire (8x).

Affranchissement correct à 26.50 Fr pour une lettre de 46-50gr par 6.50 Fr Fleurs provisoire surchargé KATANGA (hors cours depuis le 30 juin 1960 – pas de taxation) + 20 Fr Arts Katangais.

République du Congo

Avant que la République du Congo émette ses propres cachets gommés, la jeune République utilisa les cachets gommés du Congo Belge.

Cachets gommés – Congo Belge type 6

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960



Lettre par avion expédiée de Banana le 5 septembre 1960 à destination d'Aketi.

Lettre au tarif intérieur à 3.50 Fr affranchie par 1.50 F & 2F – Fleurs surchargés CONGO.

Mention au stylobille rouge « parvenue déchirée le 28/9/60 » et réparation à l'aide de 3 cachets gommés du Congo Belge du type 6, annulés à Aketi le 28 septembre 1960.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1960



Lettre par avion expédiée de Bruxelles le 7 novembre 1960 à destination de Léopoldville.

Apposition de la griffe bilingue sur 4 lignes et réparation à l'aide d'un demi cachet gommé du Congo Belge du type 6, annulé à Léopoldville 1 E le 10 novembre 1960.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1961



Lettre expédiée de Bukavu 1-A le 4 janvier 1961 à destination de Léopoldville. Elle fut ensuite redirigée vers Philippeville / Belgique.

Bande de 3 cachets gommés du Congo Belge du type 6, utilisée comme bande de censure avec surcharge de la griffe violette congolaise « CENSURE » (apposée 4 fois).

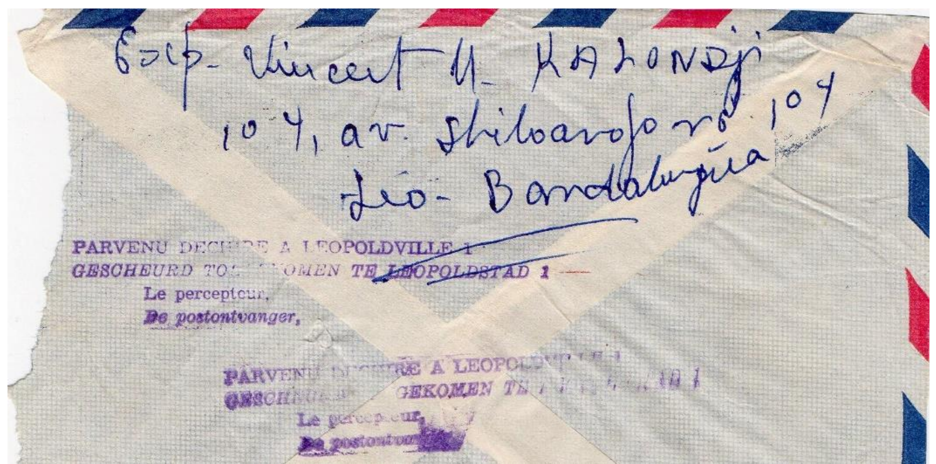
Utilisation lors du conflit entre l'Etat du Katanga et la République du Congo.

"BELGISCH CONGO BELGE * POSTES - POSTERIJEN"

« Mod. N° 16P »

1961





Lettre expédiée par avion de Kintambo (Léo) le 5 avril 1961 à destination de Gembloux.

Tarif du 30.06.60 des lettres par avion vers la Belgique – taxes combinées à 6.50 Fr / 10gr.

Apposition de la griffe bilingue sur 4 lignes en violet (2x) + réparation à l'aide de 4 cachets gommés du Congo Belge du type 6, annulés à Léopoldville 1 E le 7 avril 1961.

<u>Cachets gommés – République du Congo type 1</u>

"REPUBLIQUE DU CONGO * POSTES"

« N° 16P »

1965



Lettre expédiée par avion de Londres le 14 mai 1965 à destination de Bukavu.

Réparation à l'aide de 3 cachets gommés de la République du Congo du type 1, annulés à Bukavu 1-A le 31 mai 1965.

Mention manuscrite au stylobille bleu « boite fermée » - apposition des griffes encadrées bilingues « NON RECLAME » et « RETOUR A L'ENVOYEUR ».

La lettre repartit de Bukavu 1-A le 1er juin 1965 pour rentrer par voie de surface à Londres en septembre 1965.

"REPUBLIQUE DU CONGO * POSTES"

« N° 16P »

1965



Lettre recommandée expédiée par avion de Léopoldville 1 le 11 mai 1965 à destination de Tel Aviv / Israel. Marques israéliennes « Adresse insuffisante » et « RETOUR » par bateau via Mombasa le 17 août, Kampala le 20 août, Albertville le 22 septembre et finalement Léopoldville 1 le 7 octobre.

Apposition de la griffe violette bilingue sur 4 lignes et réparation à l'aide de 2 cachets gommés dentelés (sauf sur le bord de feuille) de la République du Congo du type 1.

"REPUBLIQUE DU CONGO * POSTES"

« N° 16P »



Des étiquettes FRANKOPOST sont utilisées pour l'affranchissement mécaniques du courrier quand les enveloppes sont trop épaisses pour être introduites dans la machine à affranchir ou bien que la surface de l'enveloppe est irrégulière et que l'empreinte ne sera donc pas nette.

La Direction des Postes de Lubumbashi – machine Francotyp F-34 a utilisé des cachets gommés en fortune de ces étiquettes Frankopost.





Cachets gommés du type 1 – non dentelés en bord de feuille
Lubumbashi – 22 avril 1968
Affranchissement à 100 Fr et 989.80 Fr.

REPUBLIQUE du ZAIRE

Cachets gommés – République du Congo type 2

"REP. DEM. DU CONGO * POSTES"
1972



Lettre expédiée par avion de Mère le 31 décembre 1972 à destination de Kinshasa via Gand le 1er janvier 1973.

Tarif : lettre internationale à 8F (01.06.72) + surtaxe aérienne 2.50 Fr / 5gr (01.06.72).
Affranchie à 9F – manque 1.50 Fr – griffe « T » et « 3/8 » de conversion.

Mention manuscrite au stylobille bleu « parvenue déchirée à Kin 1 ».
Réparation à l'aide d'un cachet gommé du type 2 annulé à Kinshasa 1 le 4 janvier 1973.

"REP. DEM. DU CONGO * POSTES"
1974



Lettre expédiée de Kimbau le 30 octobre 1974 à destination de Mbandaka où elle parvint le 14 décembre 1974.

Réparation à l'aide d'un demi cachet gommé de la République démocratique du Congo du type 2, annulé au passage par Kinshasa 1 le 6 décembre 1974.

"REP. DEM. DU CONGO * POSTES"
1976



Lettre expédiée par avion de Kinshasa le 3 juin 1976 à destination de Jupille.

Réparation à l'aide d'un cachet gommé du type 2, annulé à Kinshasa Aérogare le 21 juin 1976 (encre rougeâtre).

"REP. DEM. DU CONGO * POSTES"
1980



Lettre expédiée par avion d'Habay-la-Neuve le 4 février 1980 à destination de Mbanga-Ngungu.

Mention manuscrite au stylobille bleu « réparé par le Sce postal / ptp adj (percepteur adjoint) / 21/02/80 » + réparation à l'aide d'un cachet gommé du type 2 annulé à MbangaNgungu le 21 février 1980.

"REP. DEM. DU CONGO * POSTES"
1982



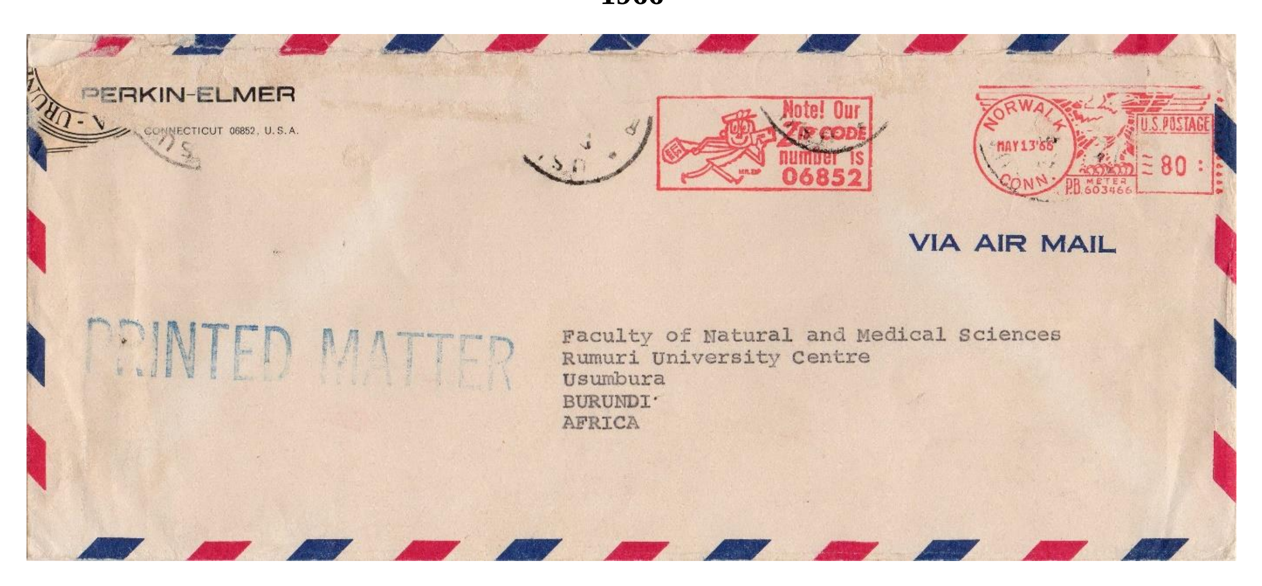
Lettre en franchise postale de la poste ONPTZ expédiée en recommandé de Yangambi 2 le 8 avril 1982 à destination de Yangambi 1 ; réexpédiée ensuite toujours en recommandé de Yangambi 1 B le 16 avril vers Kinshasa.

Réparation par un cachet gommé du type 2, non annulé par un cachet dateur.

Royaume du Burundi

Cachets gommés – Ruanda-Urundi – type 1

"RUANDA-URUNDI * POSTES"
« Mod N°16 P »
1966





Lettre expédiée par avion de Norwalk / Connecticut / USA le 13 mai 1966 à destination d'Usumbura – printed matter (imprimé).

Mention manuscrite au stylobille bleu « parvenu déchirée », indiquée deux fois sur le bord de feuille des cachets gommés.

Réparation à l'aide de 6 cachets gommés du Ruanda-Urundi, annulés à Usumbura le 21 mai 1966.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons recensé que cette lettre avec des cachets gommés avec légende RUANDA-URUNDI. Il semble logique qu'ils aient dû être utilisé avant l'indépendance de juillet 1962.

République du Burundi

Cachets gommés – République du Burundi– type 1

"REPUBLIQUE DU BURUNDI * POSTES"
1967



Lettre recommandée expédiée d'Usumbura 1B le 21 novembre 1967 à destination de Bruxelles où elle parvint le 27 novembre. Mention manuscrite « Retour adresse insuffisante » & « arrivée totalement déchirée et ouverte. Reconstitution par nos œuvres. Buja 25-01-68 » et réparée à l'aide de 11 cachets gommés annulés à Usumbura 1H le 25 janvier 1968

République Rwandaise

Cachets gommés – République Rwandaise – type 1

« ADMINISTRATION DES POSTES
° REPUBLIQUE RWANDAISE ° »
1972



Lettre expédiée de Gitarama 1 le 23 octobre 1972 à destination de la ville, réparée au départ par une bande de 3 cachets gommés.
Pas d'affranchissement et pas de contreseing justifiant une franchise postale.

N'oubliez pas de lire la revue sœur du Congolâtres consacrée à la philatélie du Maghreb.
Don't forget to read the Congolâtres' sister magazine devoted to the philately of the Maghreb.

Disponible gratuitement sur/available free from: http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/index.htm

